

Les Signes des Temps

„Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte.“ Matth. 24 : 33.

5^{ME} ANNÉE, NO. 10.

BALE (SUISSE), AVRIL 1881.

58^{ME} NUMÉRO.

LES SIGNES DES TEMPS

JOURNAL MENSUEL

publié par la Société des Adventistes du Septième Jour.

COMITÉ de la Société. { J. N. Andrews,
J. Erzenberger,
Pierre Schild.

PRIX D'ABONNEMENT FR. 5
par an ou par volume de 12 numéros.

S'adresser : Mr J. N. ANDREWS, Bureau des SIGNES DES TEMPS Bâle, (Suisse).—L'année de ce journal commence au mois de juillet, mais on peut commencer l'abonnement à toute autre époque si on le désire.—Ceux qui veulent nous envoyer de l'argent pour notre journal ou pour des traités peuvent, s'il leur est difficile d'envoyer un mandat, nous envoyer des timbres postes suisses ou français, surtout lorsqu'il ne s'agit que de petites sommes.

Articles Variés.

HISTOIRE DU MASSACRE

—DE—

LA SAINT BARTHÉLEMY EN 1572.

PREMIER ARTICLE.

PAR JOHN S. C. ABBOTT.

[Nous commençons dans ce numéro une série d'articles relatifs au massacre de la St.-Barthélemy. Ils montreront quelles terribles choses les hommes peuvent faire au nom de la religion. Pendant plusieurs années antérieures à ce massacre les Catholiques avaient fait la guerre aux Protestants dans le but de les exterminer de la France. Les Protestants avaient combattu pour ne pas être détruits par leurs ennemis. Après bien des terribles revers, les Protestants avaient commencé à obtenir quelque succès, et il devint évident aux Catholiques qu'on ne pourrait jamais les conquérir en guerre ouverte. Leurs ennemis formèrent alors le projet de tendre des embûches aux principaux chefs protestants par le moyen d'une prétendue réconciliation, et dans un moment favorable, d'assassiner non-seulement les chefs, mais tous les Protestants de quelque rang ou de quelque condition qu'ils fussent, à travers toute la France. Deux hommes étaient à la tête du parti protestant ; c'était Henri, roi de Navarre et l'amiral Coligny. Le roi de France était alors Charles IX, jeune homme faible et vicieux, gouverné par son impudique mère, Catherine de Médici. Elle était le vrai gouverneur de la France et il n'est point de méchanceté dont elle ne fût capable.

C'était elle qui était l'auteur du projet d'attirer les Protestants dans un piège : Premièrement on leur proposerait lapaix sous des conditions très-avantageuses, avec l'assurance solennelle que ce serait une paix perpétuelle. Ensuite un mariage fut proposé entre Henri de Navarre et Marguerite, sœur de Charles IX et fille de Catherine. Cette jeune princesse était pourtant connue comme aussi dissolue et impudique que sa mère.

La reine mère, de la manière la plus flatteuse, offrit sa fille au roi de Navarre et proposa de faire de ce mariage un lien perpétuel d'union entre

ses sujets catholiques et protestants. En outre cela rendrait alors probable l'avancement du roi de Navarre sur le trône de France. Les Catholiques tenaient cela auprès des Protestants comme une offre des plus tentantes, et les Protestants l'envièrent aussi à ce point de vue.

Nous regrettons de parler de la terrible tromperie et de la cruauté des Catholiques dans ce qui suit. Mais nous devons aussi appeler l'attention sur l'erreur fatale commise par les Protestants. Dieu défend dans sa Parole que ceux qui le craignent contractent mariage avec des personnes telles que cette Marguerite de Navarre, sœur du roi de France. Les Protestants le savaient parfaitement bien, mais quoique hésitant à cause des enseignements de la Bible à ce sujet, ils décidèrent finalement de faire taire une fois leurs scrupules, vu les grands avantages qu'en retirerait leur cause. Une paix religieuse permanente serait établie dans toute la France et tout cela devait s'accomplir en violant seulement une fois la loi de Dieu.

Mais nous ne pouvons jamais faire le mal pour qu'il en arrive du bien. Bienheureux est l'homme qui ne marche pas dans le conseil des impies, quelque flatteur que pût être ce conseil. Cet arrangement qui promettait tant de bénédictions durables aux Protestants de la France, n'était qu'un cruel stratagème pour engager les chefs du parti protestant à se placer désarmés entre les mains des Catholiques. Le mariage devant se célébrer à Paris, tous les principaux Protestants de la France devaient prendre part aux fêtes nuptiales. Alors, dans un moment donné, chacune de ces personnes devait être assassinée. Le récit que nous en donnons, dû à la plume de Mr ABBOTT, commence immédiatement après la célébration du mariage. Tous les chefs protestants étaient alors à Paris et le moment de les assassiner était arrivé. Ce fut le 24 août 1572.—J. N. ANDREWS.]

COMME l'amiral Coligny, accompagné de douze ou quinze de ses amis traversait tranquillement les rues, revenant du Louvres où il avait eu une entrevue avec Charles IX et se rendant dans sa résidence, où il préparait son départ, quelqu'un plaça une lettre entre ses mains. Il l'ouvrit et commença à lire tout en marchant tranquillement. Juste au moment où il tournait le coin d'une rue, un mousquet fut déchargé depuis la fenêtre d'une maison en face, et deux balles le frappèrent. L'une lui coupa un doigt de la main droite et l'autre lui entra dans le bras gauche. L'amiral accoutumé aux scènes de dangers, ne montra pas la moindre émotion. Il indiqua avec calme la maison d'où le coup avait été tiré, et ceux qui le suivaient se précipitèrent en avant et enfoncèrent la porte de la maison. L'assassin s'échappa pourtant par une fenêtre inférieure et s'enfuit sur un cheval de course stationné derrière la maison. Ce cheval fut reconnu pour appartenir à un neveu du roi. Le meurtrier ne put donc être arrêté. Il fut clairement prouvé dans les recherches qui suivirent immédiatement que l'assassin était en connivence avec quelques

Catholiques du plus haut rang. Le duc de Guise et Catherine furent clairement impliqués dans cette affaire. On envoya immédiatement une dépêche pour informer le roi du crime qui avait été commis. Charles était occupé à jouer dans le jardin de la cour. Jetant loin de lui sa raquette, il s'écria avec l'apparence de l'indignation : « Serai-je jamais en paix ! »

L'amiral blessé fut conduit à ses appartements. Les chirurgiens de la cour, les ministres de l'Eglise protestante, les princes et les nobles les plus illustres du parti de l'amiral se hâtèrent d'accourir auprès du lit du blessé. Henri de Navarre fut un des premiers arrivants, et il fut profondément ému lorsqu'il s'inclina sur son révérent et bien-aimé ami. L'intrépide et noble vieillard paraissait parfaitement calme et tranquille, se confiant pleinement en Dieu.

« Mes amis, dit-il, pourquoi pleurez-vous ? Quant à moi, je regarde comme un honneur d'avoir reçu ces blessures pour le nom de Dieu. Demandez-lui de me fortifier. »

En quittant l'amiral, Henri se rendit directement au Louvres. Il trouva le roi et Catherine entourés d'un certain nombre de nobles de la cour. Dans des paroles d'indignation, il reprocha à la mère et au fils l'atrocité du crime qui avait été commis, et demanda la permission de se retirer immédiatement de Paris, déclarant que ni lui, ni ses amis ne pourraient plus demeurer en sûreté dans la capitale. Le roi et sa mère s'emportèrent dans de bruyantes, incessantes et même blasphématoires déclarations sur l'horreur de cet attentat. Mais tous les serments de Charles et les imprécations de Catherine ne firent que convaincre davantage les Protestants de la complicité du roi et de la reine dans ce complot d'assassinat. Charles et Catherine, feignant le plus grand intérêt pour leur hôte blessé, se rendirent en hâte auprès du malade en assurant l'amiral de leur chagrin et de leur sympathie. Charles exprima l'indignation la plus outrée contre cet attentat meurtrier, et déclara, avec ces serments propres aux esprits vulgaires, qu'il tirerait la plus terrible vengeance des meurtriers aussitôt qu'il pourrait les découvrir.

« Il ne peut être difficile de les découvrir, » répliqua froidement l'amiral.

Henri de Navarre, plein de douleur et d'indignation, était très-alarmé à la pensée des dangers dont lui et ses amis étaient enveloppés sans espérance d'échapper. Les Protestants, qui avaient été attirés dans Paris, sans armes et sans secours, étaient frappés d'une terreur panique par ces signes d'une perfidie sans pitié. Ils se préparèrent aussitôt à s'échapper de la ville. Henri, déconcerté par ces rumeurs de complots et de périls, hésitait s'il devait se retirer avec tous ses partisans en corps, prenant l'amiral avec eux, ou plus secrètement, pour éviter toute apparence de fuite.

Mais Catherine et Charles, trouvant que

le moment d'action n'était pas encore arrivé, étaient infatigables dans leurs démarches pour calmer l'excitation et apaiser les alarmes. Ils renouvelèrent leurs protestations de chagrin et d'indignation à l'égard du coup porté contre l'amiral. Le roi fit placer une forte garde autour de la maison où reposait le noble vieillard souffrant, dans le but ostensible de le protéger contre toute agression populaire, mais en réalité comme cela parut plus tard, pour empêcher sa fuite par l'intervention de ses amis. Avec une perfidie consommée, il conseilla également aux Protestants d'occuper des quartiers rapprochés les uns des autres, afin qu'en cas de trouble, ils pussent plus facilement être protégés par lui, et pussent aussi s'entraider plus efficacement.

Mais son but réel était de les réunir en un lieu propice au massacre auquel ils étaient destinés. Les Protestants étaient dans la plus grande perplexité. Ils n'étaient pas sûrs que leurs appréhensions eussent quelque fondement, et pourtant ils savaient qu'à toute heure, quelque terrible batterie, venant à se démasquer, pourrait les détruire. Ils étaient sans armes, sans organisation, et incapables de se préparer à affronter un danger inconnu. Catherine, dont l'esprit dépravé mais impérieux, dirigeait avec une duplicité consommée tous les rouages de cette intrigue, employait toute son énergie pour soutenir le projet vacillant de son fils également dépravé, mais changeant et peu capable.

Quelques circonstances semblent indiquer que Charles n'était pas le complice de sa mère dans l'attentat contre la vie de l'amiral. Elle dit à son fils : « Malgré toutes vos protestations, le fait sera certainement mis à votre charge. La guerre civile sera de nouveau allumée. Tous les chefs protestants sont maintenant dans Paris. Il vous serait plus facile de remporter une victoire en une fois, ici, que de courir les chances d'une nouvelle campagne. »

« Eh bien ! répliqua Charles brusquement, puisque vous approuvez le meurtre de l'amiral, je suis content. Mais que tous les Huguenots tombent également, afin qu'il n'en reste pas un seul pour me le reprocher. »

C'était un vendredi le 22 août, que les balles blessèrent l'amiral Coligny. Le jour suivant, Henri se rendit de nouveau, avec son épouse, auprès de son ami, dont le doigt avait été amputé et qui souffrait extrêmement de la blessure du bras gauche. Marguerite n'aimait guère les scènes dont on est témoin lorsqu'on visite une chambre de malade. Elle ne cacha pas son impatience, et après quelques phrases de condoléances banales adressées à l'ami intime de son mari, elle se hâta de sortir, laissant Henri témoigner seul son affectueuse sympathie au blessé.

Pendant que le jeune roi de Navarre était assis auprès du lit de l'amiral, lui rendant compte des assurances de foi et d'honneur données par Catherine et son fils, la question se débattait en conseil secret, au palais, par ces mêmes, Catherine et Charles, pour décider si Henri, mari de la fille de l'une, et beau-frère de l'autre, serait compris avec le reste des protestants dans le massacre qu'ils complotaient. Charles témoignait quelque répugnance à arracher la vie aussi trahittement à son camarade de jeu et ami, alors son beau-frère et son hôte. Après avoir beaucoup délibéré, ils décidèrent de le protéger contre le massacre général auquel ses amis étaient destinés.

Le roi fit demander quelques-uns des principaux officiers de ses troupes, et leur commanda d'envoyer immédiatement, mais

secrètement, des agents dans tous les quartiers de Paris pour armer les habitants catholiques, et les assembler à minuit, devant l'hôtel de ville.

L'énergique duc de Guise, qui avait acquis une grande influence par l'esprit sanguinaire avec lequel il avait persécuté les Protestants, avait la charge de diriger le massacre. Pour éviter toute méprise dans la confusion de la nuit, il avait donné l'ordre secret que tous les Catholiques portassent une croix blanche à leur chapeau, et attachassent également une pièce de toile blanche autour de leurs bras. Dans les heures les plus sombres de la nuit, quand toute vigilance et toutes les puissances de la résistance peuvent être le plus facilement désarmées par le sommeil, la cloche d'alarme de la tour du Palais de Justice devait donner le signal du massacre général des Protestants. Les balles et les épées devaient être employés partout; les hommes, les femmes et les enfants devaient être tués sans pitié. A part quelques rares exceptions, aucun ne devait être laissé pour venger cet acte. De grands corps de troupes qui haïssaient les Protestants avec cette implacable aigreur qu'avaient engendrée les guerres sanglantes de plusieurs années, avaient été appelés dans la ville pour commencer le massacre. Il fut ordonné à tous les bons citoyens qui aimaient leur Sauveur, d'aider à exterminer les ennemis de l'Eglise de Rome. Il fut aussi déclaré que Dieu serait glorifié et que la prospérité du pays serait augmentée.

Cet acte s'accordait avec l'esprit de cette époque, et on ne peut mettre en doute qu'il y en avait qui avaient été instruits par leurs guides spirituels de telle manière qu'ils croyaient réellement que par ce sacrifice, ils accomplissaient le service de Dieu.

La conspiration s'étendait à travers toutes les provinces de France. Le massacre devait éclater au même moment, dans toutes les villes et tous les villages du royaume. Les feux des signaux devaient jeter leurs lugubres lueurs, et à l'heure de minuit, porter la terrible nouvelle d'une montagne à l'autre. Les sons d'alarme devaient retentir de clocher en clocher, de la cité au hameau, de la vallée à la colline, jusqu'à ce que toute la population catholique fût levée pour effacer tout vestige de protestantisme du pays.

Pendant que Catherine et Charles préparaient tous les détails de ce drame infâme, même jusque au dernier moment, ils conservèrent avec les Protestants, l'apparence de la plus cordiale amitié. Ils prodiguaient les caresses aux généraux protestants et aux nobles. Le jour même qui précéda la nuit où le massacre commença, le roi entretenait dans une fête somptueuse au Louvre plusieurs des plus illustres condamnés. Plusieurs protestants nobles furent vivement sollicités à passer la nuit au palais. Charles paraissait gai et pétillant et les amusa jusqu'à une heure avancée par ses plaisanteries.

Pourtant Henri de Navarre avait de forts soupçons. Quoique il ne pût s'imaginer quelque chose d'aussi terrible qu'un massacre général, il s'aperçut clairement que des préparations se faisaient pour un événement extraordinaire. Il comprenait parfaitement l'entière dépravation de Catherine et de Charles. Mais il ne savait pas où le coup frapperait, et il était très-perplexe quant à décider de la conduite qu'il avait à tenir. Les appartements qui lui étaient destinés ainsi qu'à son épouse, étaient au Louvre. Il était tellement de son intérêt mondain de s'unir au parti catholique, surtout lorsqu'il verrait la cause des Protestants perdue

sans ressource, que la mère et le frère de son épouse ne savaient pas s'il serait prudent de lui sauver la vie. Plusieurs des membres les plus éminents de la cour de Navarre logeaient également dans des chambres contiguës à celles qu'occupait leur souverain.

La sœur aînée de Marguerite (l'épouse de Henri de Navarre) avait été mariée au duc de Lorraine, et son fils, le duc de Guise, homme énergique ambitieux et fort corrompu, était un des agents les plus actifs de cette conspiration. Son rang illustre, sa proche parenté avec le roi—qui pouvait rendre probable son ascension au trône—son activité infatigable et son implacable haine des Protestants en firent le chef principal du parti catholique. Il avait souvent rencontré l'amiral Coligny sur le champ de bataille, où toute la malignité du cœur humain est surexcitée et il avait souvent été obligé de fuir devant le bras puissant de son terrible adversaire. Il sentait que l'heure de la vengeance était venue, et avec le méprisable cœur d'un assassin, il était avide du sang de son noble ennemi. C'était un de ses agents qu'il avait payé pour tirer sur l'amiral depuis une fenêtre, et, monté sur un des plus vifs chevaux de bataille du duc, le misérable avait échappé.

La conspiration avait été tenue profondément secrète à Marguerite, de crainte qu'elle la révélât à son mari. Pourtant la duchesse de Lorraine était dans toutes leurs délibérations, et, étant pleinement informée du terrible carnage dont la nuit devait être le témoin, elle commença à être dans une grande inquiétude au sujet de sa sœur, lorsqu'approcha l'heure de minuit. Sa conscience coupable augmentait ses craintes; et elle appréhendait que les Protestants, aussitôt qu'ils verraient la trahison qui les environnerait, ne se précipitassent dans la chambre de leur roi pour le protéger, et n'exercassent leur vengeance sur son épouse catholique. Elle n'osa pas communiquer à sa sœur la cause de ses alarmes; et pourtant, lorsque Marguerite vers, onze heures, se leva pour se retirer, elle supplia sa sœur même avec larmes de ne point occuper le même appartement que son mari, mais de passer la nuit dans son appartement privé. Catherine reprit aigrement la duchesse de Lorraine de ses imprudentes démonstrations et souhaitant une bonne nuit à la reine de Navarre, avec un ton d'autorité maternelle, elle lui ordonna de se rendre dans la chambre de son mari. Marguerite se rendit dans la chambre nuptiale étonnée de cette scène inaccoutumée d'affection et de sollicitude de la part de sa sœur.

Quand elle entra dans la chambre, à sa grande surprise, elle y trouva trente ou quarante gentilshommes assemblés; c'étaient les amis et les soutiens de Henri qui avaient été alarmés par les rumeurs mystérieuses et les signes d'agitation, les secrètes et étranges préparations que l'œil rencontrait partout. Personne ne pouvait imaginer quel était cet imminent danger, aucun d'eux ne savait de quel côté éclaterait l'orage. Mais il était évident pour tous que quelque événement extraordinaire était sur le point d'arriver. Il était trop tard pour recourir à quelques précautions pour leur sûreté. Les Protestants, désarmés, désorganisés et dispersés dans Paris ne pouvaient que pratiquer la vertu de la force héroïque en attendant leur arrêt quelque pût être cet arrêt. Les gentilshommes assemblés dans la chambre de Henri n'osèrent se séparer et aucun œil ne se ferma au sommeil. Ils s'assirent ensemble dans une grande perplexité et dans une consternation profonde pendant que les heures de la nuit s'écoulaient lentement

dans l'anxiété et l'attente d'événements terribles.

En ce même moment, favorisés par l'obscurité d'une nuit sans étoiles, dans toutes les rues de Paris on faisait des préparatifs pour l'exécution de cet acte odieux. Des soldats s'assemblaient dans différentes places où on leur avait donné rendez-vous. Des gardes stationnaient dans les points importants de la ville afin que leurs victimes ne pussent échapper. Des habitants armés de mousquets chargés, et de sabres, brillant à la lumière des lampes, émergèrent à travers les ténèbres, de leurs demeures, et commencèrent à se rassembler en troupes bigarrées et interminables autour de l'Hôtel de Ville. Un régiment des gardes stationnait devant le palais royal pour protéger Charles et Catherine contre tout danger possible. Beaucoup de maisons furent illuminées afin qu'à la lumière réfléchie des fenêtres, les balles pussent être envoyées avec précision et que les coups d'épées fussent donnés avec justice. Toute la grande ville était dans l'agitation et l'alarme. Les Catholiques se réjouissaient de ce que l'heure de la vengeance était arrivée. Les Protestants surpris de ces rassemblements de mauvais augure étaient dans la plus grande stupeur.

Tous les préparatifs de cette entreprise furent laissés au duc de Guise, et l'on n'aurait pu trouver un agent plus capable et plus énergique. Il avait ordonné que l'on sonnât le tocsin à deux heures du matin. Catherine et Charles, attendaient impatiemment, dans un des appartements du Louvres, la fuite trop lente des heures, jusqu'au moment où la cloche d'alarme donnerait le signal de mort de leurs sujets protestants. Catherine habituée à la trahison et endurcie au vice était apparemment étrangère à tout remords. Une vie de crime avait endurci son âme à tout sentiment de pitié. Mais elle était dans la crainte que son fils, moins tenace dans ses projets, se repentît. Quoique d'un caractère faible, il était par moment, pétulant et volontaire, et dans un paroxysme d'opiniâtreté, il méprisait les conseils de sa mère et usait de son pouvoir despotique.

Charles était alors dans un état d'excitation fiévreuse. Il parcourait la chambre à grands pas, regardait aux fenêtres, observait à tout moment sa montre, souhaitant voir arriver l'heure, et regrettant de nouveau que le complot ait été formé. Ses compagnons et amis d'enfance, les hôtes qu'il avait invités et qui pendant plusieurs semaines avaient partagé ses fêtes et avait échangé avec lui tant de paroles d'amitié, allaient à son ordre et avant que le matin ait lui, tomber sous les balles et les poignards des assassins. Sa mère voyait avec crainte l'indécision de son esprit. Elle lui suggéra de ne pas attendre plus longtemps, mais d'envoyer immédiatement pour sonner l'alarme.

Charles hésitait pendant qu'une sueur froide inondait son front. «Etes vous un lâche?» dit d'un air insultant sa diabolique mère. C'est toujours l'accusation qui affermit un poltron. Le jeune roi s'écria avec impatience: «Eh bien! Commencez donc.»

Il n'y avait alors dans la chambre que le roi, sa mère et son frère le duc d'Anjou. On envoya immédiatement un messenger pour sonner la cloche. Il était deux heures du matin. Il s'en suivait un moment de terrible suspens; c'était un silence de mort, aucun des trois ne prononçait une parole. Ils étaient tous les trois à la fenêtre, regardant dehors dans la nuit sombre. Tout à coup, à travers les airs, le son grave de la cloche d'alarme frappe l'oreille, et porte le glas de mort, à travers la ville. Les vibrations éve-

lèrent le démon dans dix mille cœurs. C'était le matin du dimanche, 24 août, 1572. C'était l'anniversaire d'une fête en l'honneur de St. Barthélemy, qui se célébrait depuis longtemps. Au son du tocsin, le signal du massacre, des hommes armés sortirent de toutes les portes et crièrent dans les rues: «Vive Dieu et le roi!»

LA GUÉRISON DU LÉPREUX.

PAR MME. E. G. WHITE.

JÉSUS était souvent obligé de cacher sa présence au peuple; car les foules qui se pressaient autour de lui pour être témoins de ses miracles, étaient si grandes et leur enthousiasme si exalté, qu'il était nécessaire de prendre des précautions; sinon les prêtres et les gouverneurs auraient pris occasion de ces assemblées pour insinuer aux autorités romaines, qu'une insurrection était à craindre.

Jamais le monde n'avait vu un temps semblable. Le ciel était descendu sur la terre. Tous ceux qui s'approchaient du Seigneur dans le but de s'instruire comprenaient qu'il était rempli de bonté et de sagesse. Ils recevaient de cette grande source d'intelligence de précieuses leçons et une connaissance divine. Beaucoup d'âmes affamées et altérées qui avaient attendu longtemps la rédemption d'Israël, jouissaient en plein de la grâce libérale d'un Sauveur miséricordieux. Le prophète que l'on attendait était arrivé, et un peuple favorisé vivait à la parfaite splendeur de sa lumière; pourtant beaucoup ne le comprenaient pas et se détournaient de son divin éclat avec indifférence ou incrédulité.

Jésus guérit de nombreuses maladies corporelles pendant qu'il prêchait et faisait la cure des âmes atteintes de la maladie du péché. Bien des cœurs étaient délivrés de la servitude cruelle du péché. L'incrédulité, le découragement et le désespoir faisaient place à la foi, à l'espérance, au bonheur. Mais quand les malades et les estropiés s'adressaient au Sauveur pour être secourus, il soulageait d'abord le pauvre corps souffrant avant d'entreprendre la cure de l'esprit obscurci. Quand la misère corporelle du suppliant était enlevée, ses pensées pouvaient mieux être amenées à la lumière et à la vérité.

La lèpre était la maladie la plus terrible, et la plus pénible de l'Orient. Elle était regardée avec un grand effroi par toutes les classes de la société, à cause de son caractère contagieux et de son horrible effet sur ses victimes. On prenait de grandes précautions pour empêcher que cette maladie se répandît parmi le peuple. Chez les Hébreux, le lépreux était déclaré impur. Il était isolé de sa famille, privé des avantages de la société et retranché de la congrégation d'Israël. Il ne pouvait se joindre qu'à ceux qui, comme lui, étaient affligés de cette maladie.

Loin de ses amis et de sa parenté, il devait porter la malédiction de sa terrible maladie. Aucune main affectionnée ne pouvait adoucir sa peine. Il était obligé de publier lui-même sa propre calamité, de déchirer ses vêtements, de sonner l'alarme et d'avertir chacun de fuir loin de son corps souillé et dépérissant. Le cri, Souillé! Souillé! prononcé d'un ton lugubre par l'exilé abandonné, était un signal que personne ne pouvait entendre qu'avec crainte et horreur.

Il y avait, dans la région où Christ exerçait son ministère plusieurs de ces sujets, objets de dégoût. La nouvelle que le grand

Médecin était apparu, leur était parvenue dans leur isolement, et un rayon d'espérance avait lui dans leur cœur; s'ils pouvaient arriver en présence de Jésus, il les guérirait, pensaient-ils. Mais comme il leur était interdit d'entrer dans aucune ville ou village, il semblait impossible pour eux d'arriver auprès du grand Médecin dont l'œuvre principale était parmi le peuple.

Il y avait là un lépreux. C'était avec le plus grand chagrin que lui et sa famille avaient dû se convaincre qu'il était victime de la fatale maladie. Des médecins éminents avaient été consultés, ils avaient examiné le malade avec soin, ils avaient recherché avec anxiété dans leurs livres afin d'obtenir des enseignements plus précis; mais ils furent péniblement obligés de reconnaître que leur habileté était confondue, la maladie était incurable. C'était alors du devoir du prêtre de faire un examen; le résultat fut que le malade était atteint de la lèpre la plus maligne. Ce jugement le condamnait à mourir vivant séparé de ses amis et de la société ou il avait occupé une position aussi élevée. Mais maintenant ceux qui avaient brigué ses faveurs et accepté son hospitalité s'enfuyaient de sa présence avec horreur. Il sortit de la maison pour s'en aller en exil.

Jésus enseignait alors près du lac, hors des limites de la ville, et une foule s'était rassemblée pour entendre ses paroles. Le lépreux qui avait entendu parler de ses œuvres puissantes, sortit pour le voir, et s'approcha autant qu'il lui était permis. Depuis son exil, la maladie avait fait de terribles ravages sur son système. Il était un spectacle dégoûtant, son corps délabré était horrible à voir. Se tenant loin, il entendit quelques paroles de Jésus, et le vit poser ses mains sur des malades pour les guérir. Il vit, avec surprise, les boiteux, les aveugles, les paralytiques et ceux qui se mouraient de diverses maladies, se lever à la parole du Sauveur, rendus à la santé et louant Dieu de leur délivrance. Il jeta les yeux sur son misérable corps et se demanda si ce grand Médecin pourrait le guérir lui-même. Plus il entendait, plus il voyait, plus il était convaincu que c'était bien là le Sauveur du monde auquel toutes choses étaient possibles. Personne ne pouvait accomplir de tels miracles, sinon Celui à qui il aurait été donné de Dieu, et il lui tardait d'arriver en sa présence pour être guéri.

Il n'avait pas l'intention de s'approcher si près qu'il pût nuire au peuple; mais dans ce moment son esprit était tellement absorbé qu'il oublia les restrictions auxquelles il était lié, la sûreté du peuple et l'horreur avec laquelle on le regardait. Il ne pensait plus qu'à l'espérance bénie que la puissance de Jésus pouvait le délivrer de son infirmité. Sa foi saisissait le Sauveur, et il se précipita étourdiment en avant, sans souci de la multitude effrayée qui reculait à son approche et se foulait afin de l'éviter.

Quelques-uns crurent l'empêcher d'approcher Jésus, mais leurs efforts furent vains. Il ne les voyait ni ne les entendait. L'expression de dégoût et les regards pleins d'horreur qui saluaient son apparition étaient perdus pour lui. Il ne voyait que le Fils de Dieu, il n'entendait que la voix qui donnait la santé et le bonheur aux souffrants et aux malheureux. Lorsqu'il arriva devant Jésus ses sentiments refoulés dans son cœur débordèrent et jetant devant lui son corps malade et décrépi, il s'écria: «Seigneur si tu le veux, tu peux me nettoyer.» Les paroles n'étaient pas nombreuses, mais elles renfermaient sa grande détresse. Il

crut que Jésus pouvait lui donner vie et santé.

Jésus ne s'éloigna point de lui, au contraire, il s'en rapprocha. Le peuple reculait et même les disciples se sentaient remplis d'horreur et auraient volontiers empêché leur Maître de le toucher, car suivant la loi de Moïse, celui qui touchait un lépreux était lui-même impur. Mais Jésus avec calme et sans inquiétude plaça sa main sur le suppliant et répondit à sa prière par ces paroles magiques : « Sois netoyé ! »

A peine ces paroles de vie furent-elles prononcées, que l'on vit changer ce corps en décomposition. Sa chair devint saine, ses nerfs devinrent sensibles et ses muscles se refermèrent. Cette peau rude, fendillée particulière aux lépreux, avait disparu et une peau douce et lisse semblable à celle d'un petit enfant l'avait remplacée. La multitude alarmée perdit alors sa crainte et s'approcha pour contempler cette nouvelle manifestation de la puissance divine.

Jésus recommanda au lépreux de ne pas publier ce qui avait été fait pour lui, disant : « Garde-toi de le dire à personne ; mais va-t-en, montre-toi au sacrificateur, et offre le don que Moïse a ordonné, afin que cela leur serve de témoignage. » Conformément à ces paroles, l'homme heureux alors, s'en alla trouver le même sacrificateur dont la décision l'avait banni loin de sa famille et de ses amis.

Il offrit joyeusement le don aux sacrificateurs et magnifia le nom de Jésus qui lui avait rendu la santé. Ce témoignage irréfutable convainquit les sacrificateurs de la puissance divine de Jésus, quoiqu'ils refusassent encore de le reconnaître comme le Messie. Les pharisiens disaient que ses enseignements étaient diamétralement opposés à ceux de Moïse et qu'il se glorifiait lui-même ; mais les directions spéciales qu'il donna au lépreux guéri, d'aller offrir un don au sacrificateur suivant la loi de Moïse prouvèrent au peuple que ces accusations étaient fausses.

Il n'était pas permis aux sacrificateurs d'accepter un don de quelqu'un qui avait été affligé de la lèpre, avant de l'avoir d'abord bien examiné et avoir proclamé au peuple qu'il était entièrement libre de cette maladie contagieuse, qu'il était en santé et pouvait de nouveau rejoindre sa famille et ses amis sans leur nuire. Quelque répugnance qu'eût le sacrificateur à attribuer cette cure merveilleuse à Jésus, il ne pouvait éluder l'examen et la décision de ce cas. La multitude était impatiente d'apprendre le résultat de cet examen, et lorsqu'il fut déclaré libre de toute maladie, et qu'il lui fut permis de retourner auprès de sa famille et de ses amis, l'excitation fut très-grande. Une telle chose n'avait jamais été connue auparavant.

Mais malgré l'ordre de Jésus au lépreux, celui-ci publia la chose partout. Pensant que ce n'était qu'à cause de sa grande modestie que Jésus lui avait fait de telles défenses, il s'en alla proclamer au large la grande puissance de Celui qui l'avait guéri. Il ne comprenait pas que chaque nouvelle manifestation de la puissance divine de Jésus affermissait la résolution qu'avait formée les sacrificateurs et les anciens du peuple de le tuer. L'homme qui avait été guéri éprouvait combien le don de la santé était précieux. Le sang pur qui circulait dans ses veines excitait dans son être tout entier une nouvelle et délicieuse animation. Il se réjouissait dans la pleine vigueur de sa virilité, et dans son rétablissement au milieu de sa famille, de ses amis et de la société. Il se sentait incapable de réprimer le désir

qu'il avait de donner gloire au Médecin qui lui avait tout rendu.

Mais la publicité de ce miracle causa une telle excitation que Jésus fut obligé de s'éloigner de la ville. « Et ils venaient à lui de tous les quartiers. » Ces miracles n'étaient pas accomplis pour faire parade ; les actes de Jésus étaient en parfait contraste avec ceux des pharisiens dont la grande ambition était d'attirer sur eux la louange et l'honneur des hommes. Jésus savait bien que si la nouvelle de la guérison du lépreux était répandue au large, ceux qui étaient atteints de la même maladie seraient desirieux d'obtenir la guérison. Cela ferait répandre le bruit que le peuple serait souillé par le contact de cette maladie contagieuse. Les ennemis saisiraient une telle occasion pour l'accuser et le condamner.

Jésus savait que beaucoup de lépreux qui le rechercheraient n'étaient pas dignes du don de la santé, et qu'ils ne s'en serviraient pas à l'honneur et à la gloire de Dieu s'ils l'obtenaient. Ils n'avaient ni foi réelle, ni principe, mais simplement un grand désir d'être délivrés du sort certain qui les menaçait. Le Sauveur savait aussi que ses ennemis cherchaient sans cesse à limiter son œuvre et à détourner le peuple de lui. S'ils pouvaient se servir dans ce but de la guérison du lépreux, ils ne manqueraient pas de le faire. Mais en envoyant l'homme guéri présenter son don au sacrificateur, comme l'ordonnait la loi de Moïse, Jésus devait les convaincre qu'il n'était pas opposé aux lois des Juifs, si leurs esprits étaient ouverts à la conviction.

LES LARMES DE ST.-PAUL.

SECOND ARTICLE.

« ... Il se lèvera des gens qui annonceront des choses pernicieuses, afin d'attirer les disciples après eux. C'est pourquoi veillez, en vous souvenant que durant trois ans je n'ai cessé, nuit et jour, d'avertir chacun de vous avec larmes. » Actes 20 : 30, 31.

Ces larmes les versera-t-il donc en vain ? Ne briseront-elles pas votre cœur, ne réussiront-elles pas à fondre la glace qui vous sépare du vrai bonheur que Dieu vous offre dans sa communion ? Ne découvrez-vous pas dans le cœur de l'apôtre tout ce dont le véritable christianisme est capable de faire pour enrichir le cœur d'un homme ? Trouvez-vous dans la conduite de St.-Paul simplement la conséquence d'un bonne morale, et, n'y voyez-vous pas la vérité unie étroitement à la charité ? La vérité vue si clairement qu'elle lui fait pressentir pour vous un malheur affreux si vous persistez à les rejeter ; la charité si vivement sentie qu'elle lui rend votre salut presque aussi nécessaire que le sien propre. Qu'est-ce d'autre sinon sa belle définition de la foi chrétienne « la vérité dans la charité » complétée par une réalité pratique et sublime. Seriez-vous, cher lecteur, du nombre de ceux qui sans autre préambule et sans examiner taxent nos vues et nos discours d'exagération, et à qui la foi et la doctrine que vous savez être bibliques, de l'obéissance aux saints commandements de Dieu que nous professons et que nous impose la responsabilité vis-à-vis de Dieu, et vis-à-vis de vous, de prêcher, paraît trop étrange, trop exclusive dans ses affirmations et trop sévère dans ses menaces.

Dans ce cas, vous voudrez bien m'autoriser à vous proposer une seule question, à laquelle vous répondrez sans parti pris. St.-Paul en qui vous dites reconnaître et honorer, ainsi que nous le faisons, le dépositaire

fidèle de la révélation divine, comprenait-il l'Évangile comme vous, ou le comprenait-il comme nous ?

Devrais-je pour résoudre cette question, m'adresser aux philosophes, aux Pères de l'Église, ou peut-être aux théologiens de nos jours ? ni les uns, ni les autres ne m'offrent assez de garantie, je ne m'en tiendrai qu'à un fait : St.-Paul ne veut pas avoir travaillé en vain, il ne peut supporter que l'Évangile qui l'a lui-même illuminé et qu'il a ensuite prêché aux autres soit altéré ou affaibli par des maximes humaines ; un tel sacrilège lui fait verser des larmes de douleur. Quelle est-elle donc, cette vérité évangélique crue, prêchée, et défendue avec tant d'énergie par cet homme autrefois si opposé, et vous conjurant aujourd'hui avec larmes de la recevoir ? Plusieurs théologiens me diront que l'Évangile proclamé par St.-Paul et pour lequel il a tant souffert n'est qu'un Déisme épuré, c'est-à-dire dépouillé de vieux préjugés, qui pour toute doctrine se borne à nous faire connaître l'existence d'un Être supérieur qui tient en main le gouvernail des choses existantes et Jésus-Christ vivant en fanatique et mourant en martyr de la liberté. D'autres me diront (puis hélas ceux-ci ne sont pas les moins nombreux), que cet Évangile proclame une religion toute de grâce et de miséricorde, une religion qui décharge l'homme de toute responsabilité, le met à l'abri du Jugement de la condamnation, religion qui le délie en plein des exigences de la loi divine, religion facile qui n'occasionne point de lutte dans ce monde, et qui a le privilège de vous assurer une place dans le ciel exactement comme si vous vous abonniez à une loge d'opéra. Ni les uns ni les autres de ces doctrinaires n'étant capables de me satisfaire, ils ne trouvent pas à propos de compulsier les épîtres et les discours de St.-Paul qui sont tous remplis d'enseignements concernant la position du chrétien devant Dieu, et de sa responsabilité pour quant à l'obéissance, il me suffit de regarder cet apôtre plein de dévouement à vos pieds suppliant avec larmes. Expliquez-moi je vous prie les larmes de St.-Paul ; s'il n'avait eu d'autre doctrine à apporter dans ce monde que celles sus-mentionnées, je vous le demande, cher lecteur, que deviendrais-je ? Si St.-Paul annonçait moins qu'une incarnation, qu'une rédemption, qu'une régénération du cœur, qu'une grâce gratuite me plaçant dans l'heureuse position de faire la volonté de mon Dieu, qu'un Dieu Sauveur, qui a déclaré lui-même être le chemin, la vérité et la vie, je vous le demande encore, que ferais-je d'un tel christianisme ? et le fatalisme ne serait-il pas plus propre à satisfaire les besoins de mon cœur ?

N'essayez pas de me faire admettre que l'Évangile annoncé par St.-Paul n'est qu'une interprétation fondée sur des bases plus ou moins solides, qu'une opinion qui mérite que nous la défendions contre les opinions d'autrui sans toutefois affirmer franchement les choses, dans la crainte d'être taxé de prétentions, ou d'intolérance. Merci, j'ai assez sucé de ces théories malsaines et corruptrices, il est temps d'être sérieux, certainement, encore ici l'apôtre ne sera pas mis en demeure de s'expliquer il me suffit de le regarder pleurant à vos pieds.

Peut-être suis-je trop sévère dans mes jugements, peut-être suis-je injuste envers vous, parce que dans le fond, vous croyez bien que l'Évangile pour lequel St.-Paul travaillait jour et nuit est bien cette vérité éternelle, incontestable, et aussi immuable que Dieu même. C'est cette vérité que le chrétien doit maintenir envers et contre tous avec la fermeté inflexible d'une foi intelligente et par-

faitement sûre d'elle-même, cette vérité vivifiante qui a fait le bonheur de tous les saints hommes de l'ancienne et de la nouvelle alliance. C'est cette vérité qui pour David était l'objet de ses méditations pendant les veilles de la nuit, et qui lui a fait dire qu'elle faisait tout son plaisir, cette vérité pour laquelle Jésus a été cloué à la croix, cette vérité enfin pour laquelle des millions d'hommes ont perdu la vie en la scellant de leur sang sur les échafauds dressés par les Césars et les papes. Dans ce cas, qu'ai-je besoin de consulter davantage l'apôtre ? je n'ai qu'à le regarder pleurant à vos pieds. Expliquez-moi donc, cher lecteur, les larmes de St.-Paul. S'il n'avait qu'à annoncer une croyance probable, comment d'autres l'ont fait, et le font encore de nos jours ; oh, je vous en prie expliquez-les moi, s'il annonçait moins que la vérité, seule vraie, seule nécessaire, seule salutaire, et en dehors de laquelle il n'y a qu'égarés, que péchés, que transgressions, que perdition ; expliquez-les moi s'il n'a pas devant les yeux l'image de quelque châtiment épouvantable en réserve pour ceux qui rejettent la vérité qui s'en détournent et cherchent à en détourner les autres ; s'il n'entrevoit pas devant eux une misère affreuse, inexprimable, dépassant toutes ses conceptions, ou pour emprunter son énergique langage : « une attente terrible de jugement, et l'ardeur d'un feu qui doit dévorer les adversaires. » Hébr. 10 : 27.

Vous, ami lecteur, vous qui partagez peut-être en secret, notre foi et notre espérance ; vous qui en avez saisi la valeur, vous qui l'avez peut-être défendue à diverses reprises et dans diverses circonstances ; vous vous applaudissez peut-être de pouvoir m'expliquer les larmes de St.-Paul. Nous applaudir ? Oh ! que ne nous frappons-nous pas plutôt la poitrine ! Pour savoir expliquer les larmes de St.-Paul, il nous faut d'abord savoir les pleurer. Expliquez-moi les larmes de St.-Paul, s'il ne joint pas à cette vérité qu'il proclame, et qu'il dit être divine, également une divine charité ; s'il ne souhaite pas votre salut aussi ardemment que le sien. St.-Paul pleurant à vos pieds ; mais qu'est-ce autre chose sinon l'amour de Dieu vivant dans le cœur d'un homme, et convertissant l'Évangile en action ? Que dites-vous de cet apôtre travaillant sans relâche pour vous épargner à vous-mêmes les moindres soucis ; de cet apôtre qui se fait tout à tous : Juifs aux Juifs ; gentils aux gentils, pour en sauver absolument quelques-uns et auquel vous arrachez ces saintes et brûlantes larmes ?

Quel amour ! quelle force ! quelle puissance dans ces larmes ! Qui pourrait bien y résister ? Le pourriez-vous, cher lecteur ? Pensez-y. Vous avez bien sûr prêté l'oreille aux avertissements et aux exhortations les plus chaleureuses, les plus éloqu岸tes les plus pressantes, les plus persuasives. Vous ne vous êtes pas rendu. Vous avez lu des traités solides, aussi bien écrits que bien pensés, où les vérités bibliques concernant les prophéties et l'importance de la soumission à la loi de Dieu (loi morale) sont prouvées avec une fermeté presque mathématique : vous ne vous êtes pas rendu. Vous avez lu et étudié la Bible, Moïse et les prophètes et ce même apôtre Paul exposant la foi avec la clarté prise dans le fond des choses, qui est à elle seule un argument irréfutable : vous ne vous êtes pas rendu. Avouez donc sérieusement, si vous voyiez cet orateur chrétien, ou l'auteur de ce traité, ou ce témoin inspiré de Jésus-Christ, si vous le voyiez dans ce moment même entrer dans votre cabinet, et la seul à seul avec vous, sans mobile possible de gloire humaine, vous

presser de vous rendre, vous conjurer d'avoir pitié de vous-même, et enfin, à la vue de votre résistance opiniâtre, ne pouvant, ni vous empêcher de vous perdre, ni souffrir que vous vous perdiez : se troubler, se taire, fondre en larmes et se jeter à vos pieds ; dites-moi franchement, ne pourriez-vous pas vous rendre ? Hélas ! ne criions pas trop haut : beaucoup, oui beaucoup ont déjà vu et voient encore chaque jour ces larmes, et ils ne se sont pas rendus et ils ne se rendent pas ; mais pour résister à la vérité ainsi prêchée, ainsi démontrée, ne faut-il pas avoir un cœur de pierre plutôt qu'un cœur de chair ?

Peuple de Dieu, cher peuple de Dieu ! quand tu prendras en main ton étendard et que tu te lèveras comme un seul homme au milieu de cette génération, avec les larmes de St.-Paul dans les yeux, ses angoisses dans le cœur, portant les maladies de ce grand peuple qui t'entoure et chargé de ses langueurs, tu verras alors si tu ne te fais point écouter ! Mais ces larmes tu ne les auras pas que quand tu auras cessé d'être ce que tu es aujourd'hui ; désobéissant, froid et négligent pour les droits de Dieu, ignorant de ses terreurs, paresseux dans la foi, lâche dans la doctrine, vacillant sur les choses essentielles, disputant sur les secondaires ; tu les aura quand tu seras le peuple de ce dont St.-Paul était l'apôtre, le peuple qui marchera dans la vérité et dans la charité ; c'est-à-dire, que, pour pleurer comme lui sur les autres, il faut commencer à pleurer sur toi-même !

Dieu vous bénisse, cher lecteur, et vous donne de profiter des larmes de St.-Paul.

G. K.

TREMBLEMENTS DE TERRE.

QUELQUES-UNES DES SECOUSSES LES PLUS REMARQUABLES.

LES journaux d'Australie de récente date parlent de tremblements de terre destructeurs dans les îles Philippines, et pendant les quelques dernières semaines, les journaux du continent ont annoncé des secousses en Espagne, en Portugal, dans la France méridionale et en Autriche, contrée dans laquelle elles ont été très-violentes. Comme les calamités de cette nature semblent se succéder rapidement, il est probable que, avant qu'il soit longtemps, nous entendrons dire que des secousses plus fortes encore ont eu lieu dans d'autres parties du monde. Aucune calamité naturelle ne terrifie l'humanité comme le fait un tremblement de terre. Il survient avec peu ou point d'avertissement, accomplit son œuvre de destruction, et s'évanouit presque avec la rapidité de la pensée. Il y a rarement quelque occasion de s'échapper, et s'il y avait du temps, on ne saurait dans quelle direction s'enfuir.

Quoique aucun pays n'échappe aux tremblements de terre, quelques contrées sont plus que d'autres sujettes à leur visitation. L'Amérique centrale, l'Amérique méridionale, l'Espagne, le Portugal et la Calabre sont au nombre de ces contrées. Les habitants de l'Amérique méridionale et de l'Amérique centrale, cherchent à se prémunir contre ces calamités en bâtissant leurs maisons basses, avec de larges fondements et des murs solides.

Les secousses légères de tremblements de terre sont si fréquentes que, sur un point ou un autre de la surface de la terre on en res-

sent, dit-on, une chaque jour. Les districts volcaniques surtout sont sujets aux tremblements de terre et l'un des premiers dont on ait fait mention est celui qui causa la destruction d'Herculanum et de Pompéi. Le tremblement de terre le plus désastreux de la première partie de l'ère chrétienne, fut celui de l'an 526 apr. J.-C., dans lequel 250,000 personnes, dit-on, périrent à Antioche seulement.

Pendant le dernier siècle et demi ont eu lieu quelques-uns des tremblements de terre les plus destructeurs et les plus remarquables de toute l'histoire. Celui dont on connaît peut-être le mieux l'histoire, est celui de Lisbonne le 1^{er} nov. 1755. Le choc renversa la principale portion de la ville, et en six minutes on estime que 60,000 personnes périrent. Des milliers cherchèrent leur sûreté hors des bâtiments qui s'éroulaient en se sauvant en foule sur le quai ; mais au bout d'un instant, il s'enfonça avec eux dans l'élément liquide. Les flots se retirèrent, puis s'élevèrent en une vague de plus de seize mètres de hauteur, et quand les eaux se refermèrent sur l'endroit où s'était tenu le peuple et où avaient flotté plusieurs bateaux, pas un seul ne reparut à la surface. A cet endroit, la mer avait deux cents mètres de profondeur.

On dit que ce tremblement de terre couvrit une partie de la surface de la terre égale en étendue à quatre fois la grandeur de l'Europe. Il fut ressenti sur les Alpes et en Suède. En Allemagne, les sources de Toplitz disparurent pour un temps, et lorsqu'elles reparurent, elles furent si abondantes qu'elles inondèrent le pays environnant. Le Lac Lomond et d'autres lacs de l'Ecosse s'élevèrent de plusieurs pieds, puis s'abaissèrent au-dessous de leur niveau ordinaire. Sur les bords des Barbades de la Martinique, et de l'Antigue, la marée s'éleva soudainement de vingt pieds, et la mer était noire comme de l'encre. Le choc fut ressenti dans une certaine mesure aux Etats-Unis, surtout le long du lac Ontario, et dans l'Etat de Massachusetts. La secousse dura quinze minutes pendant lesquelles la terre, en certains lieux, semblait ondoyer comme les vagues de la mer, et parfois se fendre. Le bruit était effrayant et terrible. Pendant qu'il se continuait, des trombes marines se formèrent et des sources sortirent de la terre et continuèrent à couler.

Pendant un tremblement de terre en 1772, une surface de quinze milles de long sur six de large comprenant le Mont Pappandayeying, qui était alors l'un des volcans les plus élevés de Java, s'affaissa subitement, entraînant avec elle quarante villages, et détruisant plus de 2,950 personnes. Une dépression du globe quelque peu semblable avait eu lieu à la Jamaïque, quatre-vingts ans auparavant, quand une grande partie de Port Royal, la capitale, s'affaissa en moins d'une minute, et que la mer s'y précipita attirant les vaisseaux du port sur les sommets des maisons.

Le tremblement de terre le plus remarquable qui ait jamais eu lieu aux Etats-Unis, fut celui de New Madride, sur le fleuve du Mississippi, en 1811. Les secousses durèrent plusieurs mois. Sur un territoire d'environ trois cents milles, le terrain s'éleva et s'abaissa tour à tour en ondulations distinctes, formant des lacs se desséchant alternativement. Le terrain s'ouvrit, et forma des crevasses s'étendant du nord-est au sud-ouest, lesquelles lancèrent de l'eau kourbeuse jusqu'au sommet des arbres. Les habitants de ces pays remarquant la direction des fissures, abattirent les plus grands arbres qu'ils couchèrent au travers de cette

ligne, en y grimant ils ne furent pas engloutis. Les secousses continuèrent jusqu'à la destruction de la ville de Caracas, 26 mars 1812. Presque en un instant, cette ville entière devint un monceau de ruines sous lesquelles furent ensevelis 12,000 de ces habitants. Les tremblements de terre les plus remarquables des temps récents eurent lieu dans les royaumes de Naples et du Mexique en 1857 et 1858. Dans la ville de Naples des secousses fréquentes furent ressenties, mais quoique le pays environnant fut généralement désolé, la ville n'éprouva que peu de dommage. Quelques savants attribuent ce fait à sa proximité du Vésuve, qui était alors dans un état d'éruption. Les provinces de Principato, de Supariore, et de Basilicata souffrirent beaucoup. A Potenza, capitale de cette dernière province, il ne resta pas une seule maison qui pût être habitée. Un certain nombre d'autres villes et villages furent réduits en un monceau de ruines. Les rapports de ce temps-là montrent que 25,000 à 40,000 personnes périrent.

Le tremblement de terre mexicain eut lieu le 19 juin 1858, et s'étendait par toute la vallée du Mexique. Outre l'aqueduc qui conduisait l'eau de la ville de Mexico, un grand nombre de maisons furent démolies, et d'autres propriétés détruites dont la valeur s'élevait à plusieurs millions de dollars. Au mois de mars 1859, la ville de Quito dans l'Ecuador fut presque entièrement détruite par un tremblement de terre, et plusieurs milliers d'habitants périrent.

On estime que plus de 13,000,000 d'êtres humains ont péri victimes des effets produits par des tremblements de terre.

Diverses théories existent quant à la cause des tremblements de terre. La plupart des savants s'accordent à dire qu'ils sont causés par la même action souterraine qui produit les volcans, et qu'ils sont le plus fréquents dans le voisinage des volcans en éruption. La théorie de Roger est qu'ils sont causés par des pulsations dans la matière fluide au-dessous de la surface de la terre.

Les phénomènes accompagnant les tremblements de terre varient. Fréquemment il n'y a seulement un léger tremblement de la surface de la terre; mais dans quelques cas, le tremblement est suivi d'une rude secousse, ou de chocs successifs, et ce sont ces chocs ou secousses qui produisent le dommage. Les bruits souterrains qui accompagnent les secousses sont décrits comme étant semblables à celui que produiraient des chaînes que l'on secouerait, augmentant comme le bruit du tonnerre; semblables au roulement de plusieurs voitures, et devenant de plus en plus fort jusqu'à ce qu'il égale celui de la plus bruyante artillerie; semblables au bruit de pesantes voitures, du tonnerre éloigné, du bouillonnement produit dans l'eau par une masse de feu rougi; ou comme le mugissement d'un vent souterrain.

Quelques écrivains, en décrivant des tremblements de terre parlent d'irrégularités dans les saisons, précédant ou suivant les secousses; d'ouragans soudains, interrompus par un calme également subit; de pluies abondantes à des époques inaccoutumées; et surtout de l'apparence rougie du disque du soleil et d'un brouillard dans l'air, qui dure quelque fois pendant des mois; ils croient évidemment que ces phénomènes avaient quelque rapport avec les tremblements de terre.

Les résultats incontestés des tremblements de terre ont été la formation de nouveaux lacs et de nouveaux cours d'eau, oblitérant en même temps les anciens; la formation de

de nouvelles vallées; la formation de fissures ou crevasses sur la surface de la terre, et la cause des éboulements.—*Michigan Ready-Print.*

LA BONNE GUERRE CONTRE LES TYRANS.

PENDANT le Règne de la Terreur, les décrets de la Convention siégeant à Paris furent promulgués dans toute la République française, par conséquent aussi au Ban de la Roche, où Oberlin était pasteur. Le service religieux devait cesser, les habitants de la paisible vallée devaient nommer un président, qui à son tour, devait nommer un citoyen-orateur. A certains jours devaient avoir lieu des assemblées populaires, où le dit orateur devait parler contre les tyrans et délibérer avec la commune sur les moyens de les extirper.

Oberlin fit convoquer ses paroissiens sous le tilleul du village et leur lut le décret. Il leur expliqua qu'avant tout il s'agissait de nommer un président, ajoutant que, puisqu'il avait été jusqu'alors pasteur de la localité, il userait encore du droit d'exprimer le premier son opinion. Sur quoi il proposa de nommer à la présidence le maître d'école. Celui-ci opposa, il est vrai, quelque résistance, mais Oberlin l'eut bientôt décidé à se laisser mettre en élection, et c'est ainsi que le citoyen instituteur fut unanimement proclamé président. Maintenant, c'était au président à choisir, parmi les membres de l'assemblée, un citoyen-orateur. Mais qui, mieux que le pasteur, était capable de remplir cette fonction? Ce choix fut ratifié par acclamation.

«Maintenant, dit Oberlin, quel local, et quel jour choisirons-nous pour nos assemblées? La maison d'école est trop petite: c'est à peine si la moitié d'entre nous pourraient y trouver de la place, puisque les femmes aimeront sans doute aussi à entendre ce qui se dit dans nos assemblées; la maison qui nous a servi de cure est aussi trop étroite, et dans tout le Ban de la Roche je ne connais pas de bâtiment qui soit mieux approprié à notre but que notre ancienne église.» A l'unanimité l'assemblée donna son assentiment.

«Quant au jour des réunions, continua Oberlin, le jour qui convient mieux à tous est sans doute notre ancien dimanche et le moment le plus favorable sera neuf heures du matin.» Les assistants manifestèrent aussi joyeusement leur approbation.

Quand donc, le dimanche suivant, les habitants du Ban de la Roche vinrent à l'église, ils trouvèrent le citoyen-orateur qui se tenait près de l'autel. «Qu'en pensez-vous, dit-il aux arrivants, ne vaudrait-il pas mieux que je montasse en chaire? Nous sommes trop pauvres pour nous faire une tribune spéciale et de là-haut je pourrais mieux me faire entendre.» La communauté trouva cette idée juste.

Le nouveau citoyen-orateur monta donc en chaire. Il sortit de nouveau de sa poche le décret du gouvernement et le lut. «Nous avons donc, dit-il, à parler des tyrans et à délibérer sur les moyens de les extirper. Il y a eu dans les anciens temps beaucoup de tyrans, et ils ont fait beaucoup de mal. Ici, dans notre paisible vallée, nous n'avons pas

de tels tyrans; il sera donc inutile de parler contre eux. Cependant je pourrais vous nommer et vous décrire des tyrans qui ont établi leur demeure non-seulement au Ban de la Roche et dans nos maisons, mais même dans nos cœurs. C'est donc contre ces tyrans, la haine, l'envie et l'injustice que je parlerai, comme aussi je vous indiquerai le meilleur moyen de les extirper; il n'y en aura jamais d'autre que le salut qui nous est offert en Jésus-Christ.

Tempérance

Et je mis devant les enfants de la maison des Récabites des gobelets pleins de vin, et des tasses, et je leur dis: Buvez du vin. Et ils répondirent: NOUS NE BOIRONS POINT DE VIN. Jér. 35:5,6.

LA RESPONSABILITÉ

—DES—

MINISTRES DE CHRIST.

PAR J. N. ANDREWS.

QUOIQUE l'office du ministre chrétien, qui est fidèle à sa vocation, n'apporte généralement que peu d'honneur à ce ministre de la part des hommes, c'est en réalité l'office le plus honorable qu'il existe. Le ministre est l'ambassadeur de Christ dans le monde. Les hommes sont en rébellion contre Dieu et sont condamnés justement par la loi de Dieu à cause de cette rébellion. Rom. 3:19. L'amour infini que Dieu porte aux hommes déchu lui a fait ouvrir la voie par laquelle les hommes puissent trouver le pardon. Dieu ne pouvait pas annuler sa loi, mais il doit la maintenir. Il ne pouvait tenir la rébellion de l'homme comme une chose légère, car Dieu a les yeux trop purs pour voir le mal; et il ne saurait prendre plaisir à voir la violence. Habac 1:13. Mais s'il maintenait simplement sa loi, l'homme en doit souffrir la pénalité; et, s'il souffrait que sa loi fût foulée aux pieds, alors l'iniquité aurait un triomphe final. La compassion infinie qui anime le cœur de Christ le porta à offrir sa vie en sacrifice pour l'homme pécheur; et la compassion infinie du grand LÉGISLATEUR lui fit consentir à ce que son cher Fils unique mourût à la place de ceux qui avaient violé sa loi. Rom. 5:6-8. Cet amour profond surpasse tout ce que nous pouvons penser. Ephésiens 3:17-19.

Quand le Fils de Dieu prit sur lui la pénalité de la loi de Dieu, ce fut une attestation publique que la loi elle-même, était juste, et que l'homme méritait la punition dont cette loi menace. Les conditions de la réconciliation qui sont données par le Fils de Dieu demandent de la part de l'homme qu'il reconnaisse qu'il a été justement condamné, et l'assurance solennelle qu'il s'abstiendra dorénavant de désobéir. Alors il doit se confier au sang de Christ par la foi pour être lavé de ses péchés. A ces conditions, Christ offre le pardon à tous les membres de la famille humaine.

Le ministre de Christ est un ambassadeur envoyé par la Cour du Ciel, pour offrir des conditions de paix à ceux qui sont en rébellion contre Dieu. Dieu, contre lequel les hommes ont péché, non-seulement ouvre la voie par laquelle ils peuvent être pardonnés, mais il leur envoie même les conditions de la réconciliation, et les engage à accepter ces conditions.

Dans ce but, il choisit ses propres ambassadeurs. Aucun homme, que Dieu n'a

pas appelé ne doit prendre sur lui cet office et aucun homme, que Dieu a appelé, ne peut le refuser si ce n'est au péril de son âme. 1 Cor. 9:16. Combien de gens sont entrés dans le ministère chrétien, sans aucun appel de la part de Dieu, et sans motif plus élevé que celui d'obtenir le salaire attaché à cet office. Ils constituent cette classe de pasteurs sur lesquels les menaces de Dieu sont si souvent prononcées dans la Bible. Esa. 56:10-12; Jér. 25:34-36; Mat. 24:45-51; Actes 20:28-30. Ils ne cherchent pas la gloire de Dieu et le salut de l'homme, mais seulement leur propre intérêt et leur avancement, aussi leur fin sera-t-elle suivant leurs œuvres. Phil. 3:18, 19; 2 Cor. 11:13-15.

St.-Paul est le plus éminent ministre de Christ qui se soit élevé pendant la dispensation évangélique. Il avait une idée juste de la dignité du ministère chrétien. 2 Cor. 3:6; 5:20; Eph. 6:19, 20. Il avait aussi la plus profonde humilité en considération de son indignité à remplir une place si élevée. 2 Cor. 2:15, 16; Eph. 3:7, 8; 1 Tim. 1:11-16. Il fut appelé à faire un aussi grand sacrifice qu'un homme ait été jamais appelé à faire, et il fit ce sacrifice de la manière la plus illimitée. Son talent, ses propriétés, son temps, sa force, sa propre convenance et son plaisir, sa position dans la société, les avantages terrestres de toutes sortes et même sa propre vie furent tous placés sur l'autel de Dieu comme un sacrifice qui devait être consumé dans l'œuvre sacrée à laquelle il avait été appelé. Phil. 3.

Il comprenait en particulier un fait important concernant son devoir. C'est que celui qui prêche l'Évangile de Christ, et agit comme son ambassadeur, doit donner dans sa propre vie l'exemple de ce qu'il enseigne aux autres comme étant la volonté de Dieu à l'égard des hommes. 1 Tim. 1:16. La vie de Paul peut être étudiée avec le plus grand soin, soit dans ses épîtres, soit dans son histoire dans le livre des Actes, et on trouvera qu'elle est à un haut degré digne d'imitation à tous égards. Il présente le caractère de l'homme de Dieu de la manière la plus admirable dans 1 Cor. 13; 2 Cor. 4, 6 et 11. Son propre caractère y est tracé.

Considérons en particulier sa manière d'être à l'égard du vin. On ne peut douter raisonnablement que Paul ne s'abstint totalement de vin. Ses travaux missionnaires furent entièrement dans ces contrées où le vin est produit en grande abondance. Pourtant il n'est point d'endroit où il soit fait allusion à l'usage qu'il en aurait fait lui-même. Il est certain qu'avant l'époque où il conseille à Timothée d'en faire usage, Timothée s'abstenait entièrement de vin. 1 Tim. 5:23. Mais Timothée avait été avec St.-Paul comme compagnon d'œuvre pendant une période de douze ans à l'époque où ce conseil lui était donné. Car cette épître fut écrite l'an 65 ap. J.-C., et Paul prit pour la première fois Timothée avec lui l'an 53 ap. J.-C. Actes 16:1-3.

Pendant ce temps, Timothée n'avait pas même bu un peu de vin, car si cela eût été le cas, le conseil de l'apôtre n'aurait eu aucun à propos. De plus, ces paroles impliquent que Timothée ne buvait alors que de l'eau. Mais pourquoi avait-il cette habitude? Parce qu'il avait copié l'exemple de St.-Paul comme un fils, celui de son père. 1 Cor. 4:16, 17; Phil. 2:19-23; 1 Thes. 3:2; 1 Tim. 1:2; 2 Tim. 1:2. Il est donc certain que Paul s'abstenait totalement de vin, car s'il en avait usé même d'un peu, son exemple aurait été imité par Timothée.

Pourquoi s'en abstenait-il ainsi? Il en a donné les raisons dans Rom. 14:21. «Il

vaut mieux ne manger point de chair, ne boire point de vin, et s'abstenir de tout ce qui peut faire tomber ton frère, ou le scandaliser, ou l'affaiblir.» L'apôtre savait que s'il buvait, ne fût-ce qu'un peu de vin, chaque disciple serait porté par là à en faire usage, et que plusieurs, s'ils en buvaient, seraient incapables de régler leurs appétits. Il donna donc l'exemple de l'abstinence totale.

Mais quand il recommande à l'église d'Éphèse de ne pas s'enivrer de vin dans lequel il y a de la dissolution, mais d'être rempli de l'esprit, (Eph. 5:18) ne voulut-il pas dire qu'il était bon d'en user un peu? Point du tout, car ses paroles impliquent que l'usage du vin est dangereux. Mais on dira qu'il ne défend pas absolument l'usage d'un peu de vin. Peut-être que non. Mais comment termine-t-il ce sujet? Est-ce à chaque personne à décider maintenant combien de vin suffira à son bien-être? Pas le moins du monde. Car si cette règle était suivie, beaucoup seraient ivres avant que leur soif de vin fût satisfaite.

Mais quelle règle pratique donne-t-il qui embrasse ce cas? Il présente son propre exemple pour être imité. 1 Cor. 4:16, 17; Phil. 3:17; 1 Thes. 1:6, 7. Il recommande aussi à Timothée d'être un exemple que puissent imiter les croyants. Et il est recommandé à tous les ministres d'être un exemple à leurs troupeaux. Tite 2:7; 1 Pier. 5:3. Les ministres de Christ sont donc des exemples divinement désignés à l'imitation de l'Église dans leur vie journalière. La responsabilité d'un ministre de Christ est plus grande que les paroles ne sauraient l'exprimer.

Mais de quelle quantité de vin le ministre doit-il user? On pourra dire qu'il doit boire modérément et donne ainsi l'exemple de la quantité que chaque membre de son troupeau doit boire. Mais quand il rompt les barrières de l'abstinence et qu'il est connu comme un buveur modéré, que s'en suit-il? Il doit mettre du vin sur sa table pour ses repas et, pour ne pas paraître parcimonieux, il doit en boire au moins un verre. Quand il recevra des amis, ce qui peut arriver plusieurs fois par jour, il doit leur offrir du vin, et pour se montrer aimable lui-même, il doit boire avec eux. Il est aussi de son devoir de faire des visites pastorales, et elles peuvent être très-nombreuses dans le cours d'un seul jour. A chaque visite, on lui offrira probablement du vin, et il devra boire dans chaque maison. Quelle sera sa condition à la fin de chaque jour? Pire que celle de Nadab et Abihu quand ils furent frappés à mort pour avoir paru devant Dieu dans le Sanctuaire, sous l'influence du vin. Lévit. 10:1-11.

Mais n'y a-t-il pas de règle dans la Bible par laquelle le ministre puisse se gouverner? S'il doit être un exemple à son troupeau, Dieu n'a-t-il pas donné des directions dans sa Parole par lesquelles le ministre puisse régler sa propre conduite quant au vin? Certainement Dieu a donné de telles directions. Il donna à Timothée des directions expresses concernant les personnes qui devraient être admises dans le ministère évangélique. Il dit que ce doit être des personnes non-adonnées au vin. 1 Tim. 3:3, 8. Il répète cette déclaration dans Tite 1:7.

Il est bien évident que le ministre qui agit comme un buveur modéré dans le cas que nous avons décrit, ne se conforme pas à la règle qui dit: «Ni adonné au vin.» Les circonstances l'obligent à boire beaucoup de vin et à donner un exemple qu'il n'est pas bon à son troupeau de suivre. Mais quelle règle donne la Bible par laquelle le

ministre puisse gouverner sa conduite à l'égard du vin?

Timothée devait être un exemple que d'autres devaient imiter. Sous l'influence de l'exemple et des enseignements de St.-Paul il s'abstenait entièrement de l'usage du vin. Quand ses forces furent épuisées par ses travaux excessifs dans l'œuvre de Christ, l'apôtre lui conseilla d'user d'un peu de vin à cause de sa faiblesse.

Son exemple est le modèle, suivant lequel les ministres de Christ devaient se gouverner eux-mêmes. Quand ils sont en santé ils devraient comme Paul et Timothée, s'abstenir entièrement de l'usage du vin. Quand ils ont été affaiblis par des travaux excessifs dans la cause de Christ ils pourraient user d'un peu de vin tant que leur faiblesse durerait. Voilà l'exemple à copier par tous les ministres de Christ à l'égard du vin, et alors leur exemple pourrait être suivi sans danger par les troupeaux qui leur sont confiés. Dans ce cas, le vin ne rendra jamais un ministre incapable de remplir les devoirs de sa sainte vocation, et aucun membre de l'église de Christ ne déshonorerait jamais la cause de Dieu par l'ivrognerie.

NÉCROLOGIE.

L'Ennemi qui sera détruit le dernier, c'est la mort. 1 Cor. 15:26.

MEYRAT.—Décédé à Courtelary, Jura Bernois, d'une maladie des organes digestifs, le 21 mars, frère Emile Louis Meyrat, dans sa 22^{me} année. Frère Meyrat se voua au service de Christ il y a environ six ans, et sa vie a été un exemple de bonnes œuvres dignes d'être imité par tous ceux qui l'ont connu, et spécialement par les jeunes gens de son âge. Sa perte sera profondément sentie non-seulement par sa mère qui est veuve, et ses fils survivants, mais par tous les amis qui ont fait sa connaissance. Mais l'Esprit a déclaré heureux ceux qui meurent au Seigneur.

A l'occasion des funérailles, l'auteur de ces lignes parla sur les paroles du Ps. 90:12. «Enseigne-nous à tellement compter nos jours, que nous en puissions avoir un cœur rempli de sagesse.»

J. ERZENBERGER.

Nous devons une mention spéciale à notre frère Meyrat à cause du bon exemple qu'il a donné à notre jeunesse. Il était d'une grande activité et se dévouait beaucoup dans l'œuvre missionnaire. C'est ainsi qu'il souscrivait et payait pour quarante exemplaires de notre journal qu'il envoyait de différents côtés. Ses travaux missionnaires étaient souvent couronnés de succès. Il a été une source d'encouragement pour nous dans plusieurs occasions où nous avons eu besoin de son aide. Où trouverons-nous un autre jeune homme qui remplisse sa place et nous assiste dans notre œuvre? Il en est d'autres qui ont le même talent et les mêmes moyens de le faire. N'y en a-t-il pas plusieurs qui soient prêts à se consacrer eux-mêmes à Dieu, suivant l'exemple qu'il a laissé? Il est bon d'ajouter que la PROPOSITION GÉNÉREUSE que nous mentionnions dans notre dernier numéro venait de frère Emile Meyrat. Qui veut y répondre?

J. N. A.

KÜBLI.—Décédé à Orbe, Vaud, le 3 mars, Emma Julie Henriette Kübli, née Monnard, épouse de J. G. Kübli, âgée de 37 ans 1 mois. Sœur Kübli a souffert de cette terrible maladie appelée consommation, pendant près de sept ans. Les derniers mois de sa vie, la maladie fit de rapides progrès; mais lorsque la mort appochoa elle était préparée à la regarder avec une parfaite sérénité. L'année passée elle et son mari furent intéressés à la doctrine du prochain avènement de Christ et de l'observation des commandements de Dieu, en lisant notre journal qui tomba providentiellement entre leurs mains, et elle regrettait de ne pouvoir vivre pour obéir à la vérité qu'elle venait d'apprendre. Elle laisse un mari et quatre enfants pour lesquels elle a rempli les devoirs d'une épouse fidèle et d'une mère affectueuse.

A son ensevelissement, des remarques furent faites par le sous signé sur Jean 11:11, et les habitants d'Orbe témoignèrent beaucoup de sympathie à la famille affligée.

J. E.

VON BUREN.—Décédé à Bienne le 8 avril, Paul fils unique de Jacob Von Buren, âgé de 3 ans.

LES SIGNES DES TEMPS

„Heureux ceux qui font ses commandements“

BALE (SUISSE), AVRIL 1881.

JAMES WHITE,
J. N. ANDREWS, } RÉDACTEURS
URIAH SMITH,

• LE SANG DE CHRIST.

L'APOTRE JEAN dit que le sang de Christ purifie de tout péché. 1 Jean 1 : 7, 9. Il y a pourtant une exception importante à cette déclaration faite dans d'autres passages du Nouveau Testament. Ainsi il est dit que le péché contre le St.-Esprit ne peut jamais être pardonné. Marc 3:28-30. Il est dit aussi de ceux qui pèchent volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, que leur péché ne peut leur être pardonné. Héb. 10 : 26, 27. Il est dit la même chose de ceux qui crucifient de nouveau le Fils de Dieu et qui l'exposent à l'ignominie. Ce sont de terribles déclarations. Espérons qu'elles ne s'appliquent actuellement à aucun de ceux qui liront ces lignes. Mais rappelons-nous que ce sont les paroles de la vérité éternelle, et qu'elles ont été écrites pour nous être un avertissement individuel. Héb. 6 : 4-6.

Le sang de Christ a le pouvoir de purifier de tout péché, sauf de ceux qui sont mentionnés dans les passages que nous venons de citer. Lorsque Jean contempla l'assemblée de tous les rachetés devant le trône de Dieu, dans sa vision des événements qui doivent suivre le jour du jugement, il vit toutes ces personnes vêtues de robes blanches. Alors l'un des anciens lui dit leur histoire. «Et il me dit: Ce sont ceux qui sont venus de la grande tribulation, et ont lavé leurs robes et les ont blanchies dans le sang de l'Agneau.» Apoc. 7:14. Ainsi, pas une seule personne ne paraîtra devant le trône de Dieu si elle n'est d'abord vêtue de robe blanche.

Mais ici, beaucoup de personnes tombent dans une grave et fatale erreur. Elles supposent que la robe blanche représente la justice de Christ, et que cette justice de Christ est imputée au croyant, quoique sa vie soit une vie de désobéissance et quoique son caractère soit souillé par les mauvaises passions du cœur naturel qui n'a jamais été vaincu. Quoique dans toute sa vie, l'amour propre, l'orgueil, l'impatience, la jalousie, l'envie et d'autres mauvaises dispositions aient été très-manifestes, on croit que Dieu n'attribue aucune de ces choses à l'homme, parce qu'il croit à Jésus-Christ; et que comme Christ a une justice infinie, Dieu considère l'homme comme possédant la justice de Christ, et ne prend pas garde à l'iniquité de son cœur et de sa vie. Si c'était une doctrine vraie, la seule différence qui existerait entre les saints et les pécheurs, serait que les premiers professent d'avoir été convertis tandis que les derniers ne feraient pas une telle profession. Les uns seraient les pécheurs en Sion, (voyez Esaïe 33:14) les autres des pécheurs qui reconnaissent leur vrai caractère, tel qu'il est à la face de Dieu.

Mais personne ne peut interpréter ces paroles de cette manière s'il veut réfléchir et considérer ce qu'elles expriment réellement. Ces robes doivent représenter le caractère personnel de chaque individu. Comment savons-nous cela? Parce qu'il est dit qu'ils ont lavé et blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau. La justice de Christ n'a jamais besoin d'être lavée. Ce serait un blasphème de dire que sa justice a été lavée et blanchie. Les vêtements des personnes qui parurent devant le trône de Dieu doivent représenter leur caractère. Autrefois ils avaient un caractère souillé par le péché, mais ils ont lavé leurs robes et les ont blanchies dans le sang de l'Agneau; par conséquent il leur est permis de paraître devant le trône de Dieu.

Le mystère de piété excède toutes nos forces de compréhension. Il est difficile pour nous de comprendre pleinement comment Dieu peut pardonner à ceux qui ont violé sa loi, quoique ces personnes se repentissent même de leurs péchés et demandassent que le sang de Christ fût accepté en leur faveur. Mais il est encore plus difficile de comprendre comment la grâce de Dieu, par le moyen du sang de Christ, peut changer la nature du pécheur, peut faire qu'il aime le bien au lieu du mal, peut enlever la culpabilité de sa conscience et peut rendre innocent celui qui était souillé par le péché. Mais nous savons que ce sont des faits, et nous savons ce qu'il est nécessaire que nous fassions pour que cette œuvre s'accomplisse pour nous.

Christ mourut pour tous les hommes (Héb. 2 : 9; 2 Cor. 5:14, 15), pourtant au jour du jugement une vaste multitude se trouvera à la gauche. Mat. 25:31-46. Pourquoi tous les hommes ne sont-ils pas sauvés quand la voie du salut a été ouverte pour tous?—C'est parce qu'il y a quelque chose à faire de la part de chaque individu afin d'être sauvé.

La nature de cette œuvre est comprise dans ce que dit l'ancien à St.-Jean. Ces personnes qui paraissent devant le trône ont lavé leurs propres robes. Le sang de Christ était la source où elles avaient lavé leurs vêtements; et c'est la seule chose capable d'ôter du caractère les souillures du péché. Mais l'acte de laver leurs vêtements était leur propre acte.

Il n'est pas difficile de comprendre ce qu'on entend par cette œuvre de laver, ce que tous firent pour eux-mêmes. Cela signifie une repentance profonde et vraie, qui change le caractère entier. Cette œuvre s'accomplit avec leur plein consentement et avec la puissante coopération du St.-Esprit. C'est ce que la Bible comprend par mourir au péché, de même, ce qu'elle veut dire quand il est parlé de dépouiller le vieil homme avec ses convoitises, et revêtir le nouvel homme avec toutes les grâces du St.-Esprit. Eph. 4:22-24; Col. 3:8-14.

Cette œuvre de repentance, ou le lavement des vêtements dans le sang de Christ est l'œuvre la plus honorable qui puisse occuper la vie d'un homme, car elle ne consiste pas seulement à cesser de mal faire,

mais à apprendre, par la grâce de Dieu, à bien faire. Elle commence lorsque le pécheur se tourne vers Dieu, elle continue par les expériences indiquées dans 2 Pier. 1:5-7, et elle ne cesse jamais jusqu'à ce que l'œuvre parfaite décrite dans 1 Cor. 13, est pleinement accomplie. Nous engageons sincèrement ceux qui n'ont jamais soumis leurs cœurs à Dieu et recherché le pardon de leurs péchés, à commencer tout de suite cette œuvre et à la poursuivre avec une diligence infatigable jusqu'à ce qu'elle se termine en vie éternelle.

Et nous avertissons les pécheurs en Sion de se réveiller de leur sommeil de mort. Vous avez invoqué le nom de Christ; mais vous n'avez pas renoncé à tout péché. 2 Tim. 2:19. Votre conscience vous dit combien de fois vous avez péché depuis que vous avez pris sur vous le nom de Christ. Vous avez agi d'une manière anti-chrétienne dans vos familles et vous n'avez jamais avoué vos fautes à ceux auxquels vous avez fait tort.

Faites maintenant cette confession et demandez ensuite à Dieu de vous pardonner. 1 Jean 1:9; Jaq. 5:16. Vous n'avez pas toujours été intègres dans vos transactions d'affaires avec votre prochain. Il y a un gain injuste entre vos mains. Prenez Zachée comme exemple et ensuite demandez à Dieu d'agréer votre repentance. Luc 19:7-10. Vous devez paraître en jugement. Vous verrez alors que tous vos actes injustes et toutes les manifestations de mauvaise humeur ont été écrits dans le livre de Dieu, et que si par une repentance sincère du cœur, vous ne vous êtes pas détournés du péché, vous serez placés à gauche, quoique vous ayez fait profession d'être les plus excellents chrétiens. Eccl. 12:15, 16; Mat. 7:21-23.

Il m'est pénible de dire ces choses, mais il est très-nécessaire qu'elles soient dites. Mais rendons grâce à Dieu qu'il y a encore efficace dans le sang de Christ pour effacer l'iniquité. Le pécheur est invité à aller à Christ avec l'assurance que quiconque vient à lui, ne sera point repoussé. Jean 6:37. «L'Esprit et l'Épouse disent: Viens. Que celui qui l'entend, dise aussi: Viens. Que celui qui a soif vienne aussi; et que celui qui voudra de l'eau vive, en prenne gratuitement.» Apoc. 22:17.

LA CAUSE DE CHRIST.

CETTE cause est la plus sacrée et la plus honorable qui puisse réclamer le service de l'homme. Elle ne promet pas richesses et honneur en cette vie; au contraire, Christ nous avertit que, si nous sommes fidèles dans son service, nous pouvons être appelés à souffrir l'ignominie et la pauvreté. Mais il promet une récompense infinie dans le monde à venir. Tous ceux qui sont occupés à cette œuvre doivent s'éloigner de toute iniquité. Ils doivent recommander la religion de Jésus-Christ, en montrant dans leur vie l'excellence qu'exigent les préceptes de l'Évangile.

Le ministre de Christ en particulier doit être un exemple tant aux chrétiens qu'aux

gens du monde. Il doit être un homme complètement converti. Sa volonté doit se perdre dans la volonté de Dieu. Il doit comme Timothée, rechercher non son propre intérêt, mais l'intérêt de la cause de Christ. Il doit avoir un jugement juste dans les choses de l'Esprit de Dieu. Il doit être capable de marcher avec une telle circonspection que personne ne trouve occasion d'accuser la religion de Christ à cause de lui. Il ne doit pas être un maître dans l'héritage de Dieu, mais un exemple au troupeau confié à ses soins. Il ne doit pas être égoïste et rechercher son propre avantage, mais celui de plusieurs, afin qu'ils soient sauvés. Il doit gagner des âmes à Christ, et il ne peut faire cela par légèreté ou austerité, par tyrannie ou en cherchant à forcer les hommes à faire ce qui est juste. Il doit montrer que son cœur est rempli d'un tendre amour envers ceux qui sont plongés dans les ténèbres du péché. Il doit être capable de réprover avec douceur, de sorte qu'il paraisse que, s'il est obligé de dire aux gens leurs fautes, il le fait parce qu'il désire leur salut et non point par plaisir de les blesser.

D'où vient la capacité du ministre de Christ? La capacité du ministre de Christ procède de la grâce de Dieu.

Pouvons-nous trouver des hommes qui sont parfaitement propres pour l'œuvre du ministère évangélique? Nous n'osons pas dire que tel est le cas. Mais nous devons trouver des hommes qui comprennent quel caractère élevé la Parole exige de ceux qui administrent les choses sacrées. Et nous devons non-seulement rechercher ceux qui comprennent cela, mais qui luttent résolument et sincèrement pour atteindre à cette perfection du caractère chrétien. Comment devons-nous agir à l'égard de ceux qui se proposent d'entrer dans le ministère évangélique? St-Paul écrivant à Timothée nomme les qualités qu'ils doivent posséder et dit ensuite que ces personnes doivent être éprouvées. 1 Tim. 3: 1-10.

Avant de remplir des places de la plus grande importance, qu'ils montrent dans une humble sphère d'activité, qu'ils sont intègres et possèdent des vertus morales. Ceux qui sont égoïstes et ambitieux se révolteront à cela, mais ceux qui ont l'œuvre de Dieu à cœur et qui sont réellement appelés de Dieu à prendre part à son œuvre seront contents de commencer d'une manière humble et de faire une expérience complète dans tout ce qui appartient à l'œuvre de Christ.

Peut-être que rien ne peut montrer davantage la nature réelle de la vocation qu'un homme professe d'avoir pour le ministère évangélique, que de voir son cœur oppressé par le sentiment de la responsabilité sacrée dont il se propose de se charger, ou de voir d'un autre côté qu'il possède un esprit léger et futile avec une idée peu juste du fait qu'il doit rendre compte à Dieu de la manière dont il remplit l'œuvre du ministère.

J. N. A.

—CHACUN se complait dans ses discours: mais on ne doit estimer que la parole dite à propos.

RÉPONSE

—A—

TROIS CORRESPONDANTS DARBYSTES.

TROISIÈME ARTICLE.

Le sujet du présent article est de la plus haute importance. Il traite de la relation qui existe entre la loi de Dieu et ceux qui sont convertis, ainsi que de la conduite du pécheur envers la loi de Dieu au moment de sa conversion. Il montre que le pécheur possède une copie défigurée de la loi de Dieu dans son cœur de même qu'une copie de la loi de péché et de mort; et il explique ces faits extraordinaires par l'exemple d'Adam. Il y est aussi montré que l'œuvre de la conversion a pour but d'enlever la loi de péché et d'écrire dans le cœur de l'homme converti une copie parfaite de la loi de Dieu. L'examen de ce sujet conduit à cette question: Le pécheur par sa conversion est-il amené à se soumettre à la loi de Dieu et placé dans des circonstances telles qu'il lui est possible d'y obéir? Ou renonce-t-il quand il se convertit, à être fidèle à la loi de Dieu, et est-il ainsi déchargé de cette loi pour le reste de sa vie?

Mr Darby enseigne que la loi de Dieu est le mari de ceux qui sont inconvertis, et que lorsqu'une personne est convertie ou mariée à Christ, elle ne peut plus, dès ce moment, devoir obéissance au premier mari ou loi de Dieu. Nous enseignons que le premier mari est le vieil homme avec ses trompeuses convoitises, autrement appelé, la loi de péché et de mort ou esprit charnel qui est une inimitié contre Dieu, et n'est pas sujet à sa loi, et même ne le peut être. Rom. 8:7. De plus, nous enseignons qu'à la conversion le pécheur renonce à son premier mari en mourant à lui-même; en d'autres termes, en se repentant de ses péchés, et que lorsqu'il obtient le pardon par le sang de Christ, il comprend qu'il a été justement condamné par la loi de Dieu, et que dès ce moment, sa vie doit être, par la grâce de Christ, une vie d'obéissance aux commandements de Dieu. 1 Jean 5:3; Jacq. 2:8-12; Rom. 3:30.

La manière de voir de Mr Darby est que le pécheur avant sa conversion est sous l'obligation solennelle de garder les commandements de Dieu quoiqu'il soit parfaitement incapable de faire cette œuvre sacrée. Mais lorsqu'il est converti, l'obligation d'obéir à la loi de Dieu n'existe plus pour lui.

Quand il était un pécheur il n'était pas sujet à la loi de Dieu, et ne pouvait l'être; mais lorsqu'il est converti, il n'est pas sujet à la loi de Dieu, et n'a pas besoin de l'être. (*)

Comment le caractère de l'homme peut-il être amélioré par une telle conversion? Nous reconnaissons avec Mr Darby que l'homme inconverti ne peut obéir convenablement à la loi de Dieu, car cette loi, dans chaque commandement, exige l'amour de Dieu ou du prochain, (Rom. 13:8-10) et le pécheur ne possède aucune de ces grâces

(*) Mr Darby parle ainsi de la loi:—

„Une règle parfaitement bonne pour un être dont la volonté est parfaitement mauvaise, peut bien le convaincre de péché, mais ne saurait le guider effectivement.“—„Qui est Mort.“ Page 22.

„Mais dit-on, le discours sur la montagne établit et spiritualise la loi. Que de temps j'ai accepté cette dernière idée comme vraie! Cependant elle ne l'est pas.“ Page 51.

Il dit encore à la page 22:—

„De tout cela il faut conclure que la loi fut donnée par Dieu, dans une pensée totalement différente de l'idée que l'homme l'observerait.“

A la page 33, il dit:—

„Nous ne pouvons pas plus être liés à la loi, qu'une femme ne peut avoir deux maris en même temps.“

célestes dans sa nature. Mais nous sommes en complet désaccord avec la doctrine de Mr Darby que la conversion exempte l'homme de toute obligation de la loi de Dieu, qui demande un amour parfait. Mat. 7:12; 22:37-40. La loi de Dieu est juste et le pécheur est plongé dans le mal. Le but de l'Évangile de Christ est d'amener le pécheur à cet état de parfaite charité qu'exige la loi de Dieu. Comparez 1 Tim. 1:5; 1 Cor. 13:1-13.

Mais nous allons soumettre ce sujet à une épreuve décisive. Pourquoi Christ dit-il que si un homme n'est converti, ou né de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu? Mat. 18:3; Jean 3:3-10. Comment devient-il nécessaire que tout homme se convertisse ou naisse de nouveau? La réponse n'occasionne aucune controverse. C'est parce que tous les hommes ont une nature déchue. Rom. 3:9, 22. Dieu créa l'homme droit. Eccl. 7:29. Il perdit son innocence en se révoltant contre Dieu, et Satan implanta alors en lui l'esprit charnel, ou loi de péché, ou autrement dit, la nature du vieil homme.

L'humanité étant ainsi corrompue dès l'origine, et l'innocence ayant été perdue, toute la postérité d'Adam eut une nature déchue. C'est pourquoi la conversion a été d'une nécessité absolue dans tous les âges, afin que l'homme pût être changé d'un état de péché à un état de sainteté telle qu'il pût de nouveau être admis finalement dans ce Paradis dont Adam fut chassé. Mais il est possible d'entrer dans ce sujet de la conversion d'une manière beaucoup plus définie, et de déterminer, hors de doute, qui est ce premier mari que le pécheur rejette pour accepter Christ. Cet examen nous montrera que l'homme converti entre dans les relations les plus sacrées avec la loi de Dieu.

Examinons Rom. 2:14, 15, et nous apprendrons un fait important. C'est que les païens possèdent à tel point la loi de Dieu dans leurs cœurs, qu'ils savent en général la différence qui existe entre le bien et le mal. Comment l'apôtre Paul dit-il que la loi de Dieu a été écrite dans leurs cœurs? Est-ce parce qu'ils ont été convertis? Pas le moins du monde, car il parle d'eux comme étant inconvertis. Est-ce parce que ceux dont il parle vivaient sous la dispensation évangélique et étaient ainsi différents des autres païens? Pas du tout. Il n'y attribue aucune raison semblable; il reconnaît simplement le fait que l'œuvre de la loi existe par nature dans le cœur des païens.

Or ce qui existe dans leurs cœurs par nature, existe aussi dans le cœur de tous les hommes, car tous ont une nature commune. Mais ce n'est pas tout. Ce qui existe dans nos cœurs par nature est quelque chose que nous héritons de nos ancêtres et si nous remontons le cours des âges nous verrons que nous avons hérité du premier homme ce que nous possédons par nature. Ceci montre donc que la copie de la loi de Dieu qui existe par nature dans le cœur de tous les hommes et qui les porte à distinguer le bien du mal est quelque chose qu'ils héritent du premier homme. En d'autres termes, Adam, le premier homme, possédait, lorsqu'il sortit des mains de Dieu, une copie parfaite de la loi de Dieu dans son cœur, comme il est dit que le second Adam possède la loi de Dieu aussi: (Ps. 40:9) et c'est à cause de cela que le résultat final de l'Évangile est représentée comme établissant parfaitement cette loi dans le cœur et dans l'esprit. Jér. 31:33; Hébr. 8:10; 2 Cor. 3:3.

Mais Mr Darby dit qu'Adam reçut seulement le précepte concernant le fruit défendu et ne connut rien concernant les précep-

tes qui distinguent le juste de l'injuste. (*) Mais pourquoi Mr Darby s'élève-t-il contre l'idée que les principes de droiture, de vérité, de vertu, d'intégrité, de parfait amour et de respect pour le Dieu vivant et vrai, furent implantés dans le cœur d'Adam à la création? Evidemment parce qu'il n'aime pas les dix commandements, car ils expriment tous les principes de moralité et de vertu, de sorte que lorsque Dieu les eut prononcés il est dit qu'il « n'y ajouta rien. » Deut. 5: 22. L'argument de Mr Darby est ceci : Savoir que la forme dans laquelle les dix commandements furent donnés à l'homme déchu n'était pas convenable pour Adam dans son état d'innocence, et que conséquemment il ne pouvait avoir reçu aucun de ces principes de moralité. Il semble qu'il ne soit jamais venu à l'esprit de Mr Darby que Dieu eût pu écrire les principes de moralité, de vertu et de vrai adoration dans le cœur d'Adam dans un langage tel que cela pût être exactement adapté à un être innocent. (†) Mais nous savons que la substance du quatrième commandement doit avoir été donnée à Adam, car lorsque Dieu mit à part le septième jour pour un saint usage il dut avoir dit à Adam d'user ce jour seulement pour des choses sacrées, car c'était le mémorial du repos de Dieu après l'œuvre de la création. Gen. 2 : 3 ; Ex. 20 : 11.

Nous savons également par les paroles de Paul concernant l'existence de la loi de Dieu dans le cœur des païens, qu'Adam possédait cette loi par nature, sans quoi sa postérité n'aurait pu l'avoir héritée de lui. Mais supposons que Mr Darby ait raison. L'amour de Dieu ne fut pas révélée à Adam

(*) Mr Darby dit qu'Adam n'avait point la loi de Dieu :—

„Sans loi, le premier Adam commet l'iniquité.“
— „Qui est Mort.“ Page 13.

Mais il appelle loi, la défense de manger du fruit défendu, et dit que c'était là, toute la loi que reçut Adam :—

„Adam était sous une loi ; quelque chose lui était défendu par voie d'autorité.“ — „Qui est Mort.“ Page 20.

Il dit encore :—

„La loi donnée à Adam était une simple épreuve de son obéissance. * * * La loi donnée à Adam était parfaite sous ce rapport. C'était simplement une épreuve de son obéissance, peut-être puis-je ajouter, de sa confiance.“ Pages 20, 21.

Dans une autre brochure Mr Darby dit :—

„Adam fut placé sous une loi qui n'exigeait aucune connaissance en son esprit de ce qui était bien ou mal, juste ou injuste en soi.“ — „The Law.“ Page 20.

(†) Mais nous laisserons à Mr Darby montrer à sa manière qu'Adam ne savait rien des principes de la loi morale :—

„Prenons les commandements. ILS SUPPOSENT LE PÉCHÉ, car ils le condamnent ; ils supposent la convoitise, car ils la défendent. Même le commandement d'aimer ne serait pas adressé à un être parfait. Il suppose celui à qui il s'adresse, comme je l'ai dit, n'aimant pas, ou capable de ne pas aimer. Aussi ne fut-il point adressé de pareil précepte à Adam. Qu'aurait-il pu faire du précepte : „Tu aimeras ton prochain comme toi-même“ ? Quel sens eût-il pu attacher au vol ? Quel sens à la convoitise ?“ — „Qui est Mort.“ p. 26.

Mr Darby continue son argument ainsi :—

„Que la loi soit sainte, juste, bonne, je l'admets aussi pleinement que possible ; mais comment le vol et la convoitise peuvent-ils s'appliquer à Adam ou à quoi que ce soit, sauf à un état de choses tout formé, caractérisé par la possession à titre de propriétaire, et par la chair de péché ? Parfaitement juste de les condamner quand ils étaient là, mais certainement ce n'était pas adapté à un état de choses non en chute. Adam n'avait pas de loi pareille et ne pouvait en avoir ni de fait ni par la nature des choses. La meilleure preuve c'est que Dieu ne lui en donna pas de telle. Certainement il n'avait pas conscience de convoitise ou de vol. Dieu lui donna une autre loi qui convenait parfaitement à son état et ne supposait pas le péché. Dire qu'il était sous celle-ci, quand Dieu le plaça formellement sous une autre, me semble combattre la sagesse divine en faveur d'une théorie.“ — „Qui est Mort.“ Pages 26, 27.

et aucun précepte ne commandait cet amour à son cœur. Le premier commandement qui défend d'avoir d'autres dieux, ne fut pas, suivant Mr Darby, révélé à Adam, et aucun précepte de ce genre ne fut écrit dans son cœur. Les préceptes qui défendent le blasphème, le meurtre, le faux témoignage et la convoitise n'étaient pas, suivant Mr Darby, inscrits dans le cœur d'Adam. En quoi donc Adam était-il supérieur, par nature, à l'éléphant ou au cheval ? Il avait une forme plus parfaite qu'eux, et possédait une intelligence supérieure et avait le don de la parole dont ils étaient privés. Mais il n'avait absolument point de nature morale, et ceci le plaçait sur un niveau très-rapproché des animaux les plus intelligents. Ces animaux n'ont pas le pouvoir de distinguer ce qui est juste de ce qui est injuste. C'est parce que les animaux n'ont pas la copie de la loi de Dieu écrite sur leur cœur, et si Adam était dans la même condition, il ne leur était supérieur que par des circonstances accidentelles et non point par une différence essentielle.

Mais il est certain qu'Adam n'était pas un simple animal. Lorsque Dieu lui dit : Tu ne mangeras point de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, Adam n'était pas semblable à un intelligent animal qui s'abstient de certains actes parce qu'il sait qu'ils sont défendus, et lui attireraient la punition s'il les commettait, quoiqu'il ne sache pas que son maître a le droit de punir un tel acte. Adam n'aurait pu être responsable envers Dieu s'il n'avait pas été écrit en lui qu'il devait obéissance à son Créateur, et s'il n'avait pas connu qu'il ne devait avoir point d'autres dieux devant lui. Et s'il n'avait pas possédé dans son cœur la substance de la loi morale, aucun de ses actes n'aurait pu avoir quelque caractère moral. Sur la table de son cœur il dut y avoir les principes des dix commandements et des deux grands qui renferment les deux tables. Retranchez-en un et vous rendrez Adam incapable de juger correctement de la droiture. Retranchez-les tous, comme le fait Mr Darby, et donnez-lui seulement la défense de manger du fruit défendu, et vous aurez abaissé Adam au niveau de l'animal qui n'a pas l'idée qu'il y ait quelque injustice à prendre ce qui appartient à un autre.

Mais Adam fut créé capable de rendre à Dieu un culte intelligent, et pour le faire il dut avoir en lui chaque principe de moralité, et sa nature dut être en parfaite harmonie avec ces principes. Il comprenait le bien et l'aimait. C'est ce que nous entendons en disant qu'Adam avait la loi de Dieu dans son cœur. Mais qu'arriva-t-il quand Adam mangea du fruit défendu ? Il devint un rebelle, son innocence fut perdue, sa nature morale fut pervertie, il n'aima plus les principes de la loi de Dieu. Il les possède encore sur son cœur, de sorte qu'il sait par nature la différence qu'il y a entre le bien et le mal, mais une autre loi l'a remplacée dans son cœur. C'est ce que l'apôtre Paul appelle la loi de péché, ou corps de mort, ou la chair, ou l'esprit charnel, ou le vieil homme, cinq noms par lesquels il désigne cette mauvaise nature que l'homme a reçue de Satan en cédant à la tentation de désobéir à Dieu. Adam a transmis cette mauvaise nature à toute sa postérité. Rom. 7 : 21, 23, 25 ; 8 : 2 ; 7 : 24 ; 8 : 5, 8 ; 8 : 6, 7 ; 6 : 6 ; 5 : 12 ; Esa. 43 : 27.

Nous pouvons maintenant comprendre définitivement la condition de la postérité d'Adam dans son état de nature. Les hommes possèdent dans leur cœur une copie défigurée de la loi de Dieu qui les rend à un haut

degré conscients de la différence qu'il y a entre le bien et le mal. Mais ils ont aussi dans le cœur une autre loi qui a souillé et partiellement effacé la loi de Dieu. Cette loi est tout à fait opposée à cette autre loi que Dieu a mise dans le cœur d'Adam. Elle commande à l'homme de faire justement ce que Dieu défend et de s'abstenir de faire les choses que Dieu commande, et elle promet plaisir et profit à celui qui transgresse la loi de Dieu. L'homme naturel connaît donc la loi de Dieu et reconnaît qu'elle est juste, mais il aime la loi de péché et prend plaisir à y obéir.

Mr Darby dit non-seulement qu'Adam ne possédait pas la loi morale sous une forme quelconque, mais il va jusqu'à enseigner qu'Adam n'avait pas de conscience avant sa chute, et que c'est en se rébellant contre Dieu qu'il acquit une conscience. Cette conscience qu'obtint Adam, en cédant à la tentation de Satan, il l'a transmise à sa postérité, et cette conscience transmise suivant Mr Darby, est ce que Paul appelle l'œuvre de la loi écrite sur le cœur. Rom. 2 : 14, 15. Mais pourquoi Mr Darby enseigne-t-il une doctrine aussi étrange ? Il est évident qu'il suppose que l'arbre de la connaissance du bien et du mal signifie un arbre dont le fruit est capable de communiquer la connaissance de la différence qu'il y a entre le juste et l'injuste. De sorte que Mr Darby a cette opinion extraordinaire qu'Adam ne savait rien de la distinction qui existe entre le bien et le mal, comme cela est marqué dans la loi de Dieu et qu'il apprit à connaître cette différence en mangeant de ce fruit qui avait le pouvoir de la communiquer. Si ceci était vrai, il s'ensuivrait qu'Adam, en péchant contre Dieu, s'élevait lui-même du rang d'un simple animal, tout à fait inconscient de la différence existant entre le péché et la sainteté, au rang d'un être responsable, capable de distinguer le bien du mal.

Mais quelle réflexion ceci fait-il naître sur le Tout-Puissant ! Le premier homme, entre les mains duquel furent placées les destinées d'innombrables millions de créatures humaines n'avait eu aucune idée de la différence inhérente qu'il y a entre le bien et le mal ; et quoique par son premier péché il enveloppât dans sa ruine sa race entière, il n'aurait pas eu le privilège de connaître la différence réelle qui existe entre le péché et la justice, jusqu'à ce qu'il apprit ce fait par la ruine totale de la famille humaine. Pourtant, aux yeux de Dieu, Adam était si exalté en nature et en dignité que Christ le Rédempteur de notre race est appelé le second homme ou dernier Adam. Rom. 5 : 14 ; 1 Cor. 15 : 21, 22, 45-47.

Nous disons qu'Adam avait, avant sa chute, tous les principes de la loi morale dans son cœur ; mais que par sa chute, il y ajouta une autre loi—la loi du péché. Mr Darby enseigne que le cœur d'Adam, avant sa chute était comme une feuille de papier blanc, sans qu'il y eût aucun principe de la loi de Dieu dessus. Il enseigne aussi que par sa chute Adam acquit une conscience qui le rendit capable de distinguer entre le juste et l'injuste. Ce qu'il a ainsi acquis, il l'a transmis à sa postérité et Mr Darby dit que cette conscience est ce que St.-Paul appelle l'œuvre de la loi dans le cœur des païens. Nous sommes parfaitement d'accord avec Mr Darby sur un point important. C'est que, ce qu'Adam acquit par sa chute, et ce qui doit être rejeté par la conversion, est ce que Paul appelle le premier mari.

Mais nous différons de la manière la plus radicale sur ce qu'Adam acquit par sa chute. Mr D. dit qu'il reçut l'œuvre de la loi dans son cœur, et que par conséquent, le pécheur,

à sa conversion, doit répudier la loi de Dieu ou premier mari. Mais nous disons qu'Adam possédait la loi de Dieu avant sa chute et que par cette chute, Satan introduisit dans le cœur d'Adam, la loi de péché et la mort, ou le vieil homme, et que ceci est le premier mari qui doit être rejeté quand le pécheur se convertit. Nous laissons au lecteur le soin de juger de ces deux manières de voir.

Mais on demandera ce que devait signifier pour Adam cet arbre appelé l'arbre de la connaissance du bien et du mal ? Cela ne signifiait pas que c'était la connaissance de la distinction entre juste et injuste, car il n'est rien donné à entendre de cette nature. Et dire qu'Adam, avant sa chute, n'avait pas conscience qu'il y eut une différence entre la moralité et l'immoralité, c'est le rabaisser au niveau d'un simple animal, et placer la responsabilité de sa chute sur son Créateur.

L'arbre de la connaissance du bien et du mal signifiait premièrement que, aussi longtemps qu'Adam obéirait à Dieu, en s'abstenant de manger du fruit défendu, il ne connaîtrait que le bien et conserverait la faveur de Dieu ; mais que s'il se rébellait contre Dieu en mangeant du fruit de cet arbre, il souffrirait la peine et la misère, et finalement la mort. Cette simple explication de la signification de cet arbre représente exactement ce qui s'ensuivit. (*)

Les faits que nous avons présentés à l'égard de la chute d'Adam, et à l'égard de la nature déchue qu'il transmet à sa postérité, nous explique pleinement pourquoi aucun homme ne peut être sauvé dans sa condition naturelle, déchue. Christ dit qu'il doit être né de nouveau sans quoi il ne peut voir le royaume de Dieu. Jean 3:3. Le prophète Ezéchiel dit que l'homme naturel doit avoir un nouveau cœur. Ez. 18:31. Le psalmiste appelle ce changement la création d'un cœur pur. Ps. 51:11, 12. Le prophète Jérémie l'appelle la circoncision du cœur; (Jér. 9:25, 26) et St.-Paul encore plus défini explique ce sujet en parlant de sa propre conversion lorsqu'il la représente comme une délivrance de ce corps de mort ou de cette loi de péché dans les membres, qui combat contre la loi de Dieu. Rom. 7:19-8:1, 2.

La conversion ne peut jamais avoir lieu sans repentance. Il est ordonné aux hommes de se repentir avant d'être invités à croire. Marc 1:15; Actes 2:38; 20:21. La repentance est l'acte par lequel on creuse profondément et où l'on pose le fondement sur le roc. Luc 6:48. Nous avons montré dans notre deuxième article de cette série que la repentance n'est qu'un autre nom pour représenter cette mort qui délivre le pécheur du premier mari de sorte

(*) Mais nous invitons le lecteur à lire attentivement ce que Mr Darby dit à cet égard :—

„De là vient qu'avant que le péché fût entré, l'épreuve avait la nature abstraite d'une pure obéissance:—„Tu ne mangeras pas.“ L'homme désobéit, tomba, et s'éloigna complètement de Dieu; mais, dans sa chute et par elle, il gagna une conscience—la connaissance du bien et du mal, c'est-à-dire, le sentiment du bien et du mal en eux-mêmes, sans commandement ni loi qui en fissent une affaire d'obéissance—ce qui eût supposé qu'il était encore avec Dieu. Telle fut la sagesse de Dieu.“—„Qui est Mort.“ Pages 45, 46.

„Le sentiment moral, l'obligation morale existait donc, quoiqu'il n'y eût pas de commandement, pas de loi; ainsi le Gentil pourrait faire naturellement les choses contenues dans la loi et serait „loi à lui-même.“ Cette expression exclut d'une façon péremptoire l'idée qu'il faut qu'il y ait une loi de Dieu pour qu'il y ait obéissance; elle fait reposer celle-ci sur la conscience acquise dans la chute, lorsque l'homme quitta Dieu et se fut détourné de Lui.“ Page 46.

„Les Gentils pouvaient être moraux sous la direction de la conscience sans Dieu.“ Page 47.

qu'il puisse épouser Christ. A quoi le pécheur doit-il mourir ? C'est à lui-même ou au vieil homme, ou à l'esprit charnel, ou à la loi du péché qui lui a promis du plaisir dans chaque acte de désobéissance et dans laquelle il a longtemps pris plaisir.

Qui est-ce qui doit être rejeté pour que le pécheur puisse recevoir Christ ? Est-ce cette loi de Dieu déjà partiellement effacée qui a besoin d'être enlevée par la circoncision du cœur ? Point du tout, car ceci fut implanté dans la nature de l'homme, au commencement par le Créateur. C'est l'existence de la loi de péché dans le cœur, ou de cette mauvaise nature qui a son origine dans la chute du premier homme qui rend la conversion ou circoncision du cœur nécessaire, car cette loi de péché vient de Satan. C'est la mort à soi-même, ou au vieil homme qui constitue la véritable repentance produite dans le cœur par une tristesse selon Dieu, et c'est ce qui nous délivre du premier mari afin que nous puissions épouser le second.

Il ne semblerait pas nécessaire d'ajouter d'autres preuves pour montrer ce que le pécheur doit mettre de côté à la conversion. Toute personne qui veut entrer dans le royaume de Dieu, doit être sauvée suivant les conditions du Nouveau Testament ou nouvelle alliance. Quoique cette alliance fût d'abord offerte publiquement aux Juifs seulement, ses conditions ont été offertes aussi à toutes les nations, et les Gentils peuvent être greffés avec ceux qui, d'entre les Juifs, sont fidèles. Dan. 9:24-27; Mat. 26:26-28; Rom. 11:12-24. Or la nouvelle alliance détermine expressément cette œuvre de conversion. Elle la représente comme le pardon des péchés et l'impression de la loi de Dieu dans le cœur et l'esprit. Et nous savons ce qui arrive quand l'homme meurt au péché et est rendu vivant à Christ. Ses péchés sont pardonnés, et sa mauvaise nature est enlevée, car il meurt à lui-même. C'est la mort du premier mari. Le vieil homme ou loi de péché est ôtée du cœur, et le cœur ayant été en même temps renouvelé par l'Esprit de Christ est, pour ainsi dire, rendu à son possesseur avec une copie parfaite de la loi de Dieu écrite dessus.

L'homme ne retrouve pas dans cette restauration tout ce qu'Adam perdit, mais l'œuvre de la conversion, pour autant qu'elle a eu lieu, a changé la nature de l'homme pour le rendre semblable à ce qu'était Adam dans son innocence possédant une copie de la loi de Dieu dans son cœur. Il est, à un plus ou moins haut degré délivré de la loi du péché suivant que sa conversion est plus ou moins complète. Si cette œuvre de conversion est menée à perfection, le chrétien, alors qu'il recevra le don de l'immortalité, sera mis en possession de tout ce qu'Adam possédait avant la chute, et même sera élevé à plus haut degré de perfection. Comparez Ps. 8:5; Luc 20:35, 36.

Nous voyons maintenant le résultat de la conversion. Le premier mari, qui est le vieil homme ou soi-même est mort, Christ le second mari a pris sa place et est devenu tout en tous. Col. 3:9-11. La loi du péché n'existe pas plus longtemps dans le cœur, mais la loi de Dieu est écrite dans le cœur et l'esprit, c'est-à-dire, dans l'intelligence et les affections. L'homme possède alors les principes de la loi de Dieu dans son cœur, et il les aime, et nous pouvons bien comprendre quelle sera sa conduite. Il gardera les commandements de Dieu et la foi de Jésus. Apoc. 14:12.

Nous examinerons, Dieu voulant, dans le prochain article de cette série les nombreux passages cités par Mr Darby pour prouver que le chrétien, dès le moment de sa conver-

sion ne doit plus obéissance à la loi de Dieu. Il était bon de mettre au jour le fondement erroné sur lequel Mr D. a construit sa théorie, avant d'examiner les textes qu'il cite dans son essai de rejeter la loi de Dieu.

J. N. A.

UNE CONVERSATION

CONCERNANT

LA DESTINÉE DE L'HOMME.

QUATRIÈME SOIRÉE.

SAÛL PARLA-T-IL AVEC SAMUEL, OU AVEC L'ESPRIT DE PYTHON ?

LE MINISTRE.—Suivant votre désir, le sujet qui doit nous occuper ce soir est le récit de l'entrevue de Saül et de la femme qui avait un esprit de Python, que l'on trouve dans 1 Sam. 28. Comme vous y prenez un intérêt spécial voulez-vous me dire les choses qui vous intéressent particulièrement dans ce récit ?

LE VISITEUR.—Le fait qui m'intéresse le plus profondément dans le récit est celui-ci : Samuel fut capable après sa mort d'apparaître à Saül et de lui donner d'importantes informations concernant l'avenir. Or ce fait montre que votre doctrine concernant le sommeil des morts est certainement fautive.

LE MIN.—Je dois vous reprendre pour une expression dont vous usez. Vous parlez du sommeil des morts comme étant ma doctrine, mais je vous ai simplement donné le témoignage de la Bible sur ce sujet. Je vous ai donné un immense nombre de passages qui montrent distinctement que les morts dorment, et je n'ai rien dit de ma propre autorité. Mais considérons maintenant le récit concernant Samuel. De quelle manière l'entrevue entre Samuel et Saül eut-elle lieu ? Le roi pria-t-il Dieu de lui donner des instructions concernant l'avenir, et Dieu en réponse à sa prière envoya-t-il Samuel lui communiquer ces instructions ?

LE VIS.—Non, cela ne se passa pas de cette manière. Saül avait si grandement offensé Dieu que le Seigneur refusa de communiquer avec lui en aucune manière, et ne donna aucune réponse à sa demande de direction. 1 Sam. 28:6. Alors Saül désespéré, voyant qu'il ne pouvait obtenir aucune information, par des moyens légaux, concernant les événements à venir qui lui causaient une grande détresse, résolut d'obtenir des informations par l'emploi de moyens que Dieu avait défendus.

LE MIN.—Mais par quelle sorte de moyens défendus Saül pouvait-il obtenir des informations concernant l'avenir ?

LE VIS.—C'est qu'il y avait dans ce temps-là, des personnes qui prétendaient avoir le pouvoir de faire apparaître n'importe quelle personne morte, et parler avec cette personne. Leur œuvre était précisément la même que celle des médiums de nos jours. Il était en tous cas défendu de consulter ces personnes, car Dieu, dans sa loi, défend de telles consultations.

LE MIN.—Voulez-vous me dire ce que la Bible dit concernant ces personnes ?

LE VIS.—Il est dit plusieurs choses dans la Bible, contre ceux qui pratiquaient cette espèce d'iniquité. Mais les paroles suivantes les renferment toutes :—

„Quand tu seras entré au pays que l'Eternel, ton Dieu, te donne, tu n'apprendras point à imiter les abominations de ces nations-là. Il ne se trouvera personne parmi toi qui fasse passer par le feu son fils ou sa fille, ni devin qui se mêle de deviner, ni pronostiqueur de temps, ni aucun qui fasse des prédictions, ni qui fasse des prestiges, ni

enchanteur qui use d'enchantelements, ni homme qui consulte l'esprit de Python, ni diseur de bonne aventure, ni aucun qui interroge les morts; car quiconque fait ces choses-là est en abomination à l'Éternel, et c'est à cause de ces abominations que l'Éternel ton Dieu, chasse ces nations-là de devant toi." Deut. 18: 9-12.

Ces personnes étaient appelées devins, pronostiqueurs de temps, sorciers, nécromanciers, mots qui représentent en substance la même chose, mais expriment la différence existant dans leur manière d'opérer. Tous devinaient par le moyen des morts, mais il y avait quelques différences dans leur manière de pratiquer la divination. Ces choses et l'immoralité qui l'accompagnait (voyez Lévi. 18: 24, 29) déplaisaient tellement à Dieu, que l'Éternel les considéra comme une raison suffisante pour chasser les Cananéens de devant les enfants d'Israël.

LE MIN.—Mais si les morts pouvaient réellement revenir et parler avec les vivants, pourquoi Dieu regardait-il comme une chose si mauvaise pour son peuple de recevoir des communications des morts? Dieu ne veut-il pas que son peuple puisse converser avec ceux qu'ils ont perdus et qui leur sont chers, tandis que les méchants qui osent désobéir à Dieu, auraient le privilège de s'entretenir sans gêne avec leurs amis défunts? Dieu n'épargne aucun bien à ceux qui marchent droitement. Ps. 84: 12. Il est évident que ces communications des morts était une tromperie, et qu'elles étaient justement adaptées pour entraîner les hommes à de grands péchés. Revenons maintenant au récit concernant Saül et Samuel. Pourquoi Saül dit-il de lui découvrir une femme qui eût un esprit de Python? Pourquoi ses services valaient ils plus que ceux de quelque autre femme?

LE VIS.—Les morts ne communiquaient jamais avec les vivants que par de telles personnes.

LE MIN.—Mais ces personnes menaient toujours une vie immorale, et possédaient un mauvais caractère. Mais vous avez raison de dire que leurs services étaient indispensables lorsqu'on voulait recevoir des communications des morts. Lorsque Saül arriva chez cette femme à Endor, que lui dit-il?

LE VIS.—«Et Saül lui dit: Je te prie, devine-moi par l'esprit de Python, et fais monter vers moi celui que je te dirai.» Vers. 8.

LE MIN.—Toute chose dépendait dans ce cas de l'assistance de l'esprit de Python. Par ses moyens, les morts étaient sommés de parler, et sans son assistance, rien ne pouvait être fait. L'esprit de Python devait donc être un ange choisi de Dieu, ou un des anges de Satan, car il possédait une puissance supérieure à toute créature humaine. Mais l'esprit de Python n'était pas un ange saint, car il ne communiquait que par des personnes impies, et n'enseignait que la rébellion contre Dieu.

LE VIS.—Quand Saül demanda à la femme de lui deviner par l'esprit de Python, en quoi consistait cette divination?

LE MIN.—C'était une espèce de culte adressé soit à Dieu, soit à Satan pour demander que l'esprit de Python soit envoyé pour faire certaine chose. Ce n'était pas une prière adressée à Dieu, car il avait défendu tout cela, mais une invocation adressée au Prince des ténèbres. On peut apprendre la nature de cette invocation par Es. 65: 4; 66: 17. Ceux qui pratiquaient cette iniquité logeaient dans les sépulcres afin d'être, comme ils le supposaient, plus prêts à communiquer avec ceux qui avaient été inhumés là et ils invoquaient Satan en lui sacrifiant des choses qui sont, de leur nature abominables.

LE VIS.—Était-ce donc l'esprit familier, qui accomplissait tout ce qui se faisait dans de telles occasions?

LE MIN.—Sans doute que c'était lui. Saül demanda que la femme fit une certaine œuvre pour lui par le moyen de l'esprit familier. C'était que l'esprit amenât d'entre les morts celui que nommerait Saül. Maintenant il est manifeste que l'esprit de Python devait être capable de faire l'une de ces deux choses. Ou il devait faire revenir des morts la personne nommée; ou il devait imiter cette personne assez parfaitement pour que celui qui désirait converser avec lui crût réellement que cette personne était présente.

LE VIS.—Je sais parfaitement bien qu'un mauvais ange n'a pas le pouvoir de ressusciter les morts. Apoc. 1: 18. Mais je crois que Dieu envoya alors Samuel pour dénoncer ses jugements contre Saül, car il est dit que lorsque la femme vit Samuel etc., impliquant que Samuel était alors présent.

LE MIN.—Mais comment Dieu aurait-il pu envoyer Samuel dans ces circonstances sans déshonorer son propre nom et sa propre cause? Samuel n'apparut pas dans cette occasion avant que la femme eût accompli son invocation à Satan, et rien ne peut être plus absurde que de croire que Dieu eût envoyé son saint prophète Samuel en réponse à des prières qui avaient été adressées à Satan lorsqu'il avait déjà refusé de communiquer avec Saül, quoique ce dernier eût offert sa prière directement à Dieu. Les circonstances du récit, montrent qu'il s'agissait de la plus grave rébellion contre Dieu, et il est impossible qu'un être saint participât à cette scène d'iniquité.

LE VIS.—Mais je dois répéter le fait qu'il est dit que la femme vit Samuel et que cela lui fit crier à haute voix: «Pourquoi m'as-tu trompée? car tu es Saül.» La femme fut terrifiée, ce qui montre que quelque chose qu'elle n'avait pas attendu s'était passé, et que Samuel était alors apparu.

LE MIN.—Vous n'avez pas fait assez attention au sujet, autrement vous n'auriez pas parlé de cette manière. La femme ne fut pas effrayée de la vue de Samuel, car elle espérait le voir. Sa terreur ne se rapporte pas à la présence de Samuel, mais au fait que son visiteur n'était autre que Saül le roi d'Israël, un homme qui avait, au temps passé, fait détruire toutes les personnes semblables à elle. Comment sut-elle qu'elle était en présence de Saül? La réponse est évidente. Au moment où Samuel fut présenté devant elle par l'esprit de Python, Samuel lui dit le nom de l'homme qui communiquait avec elle. Il y avait bien de quoi terrifier la femme. Ceci montre que ce Samuel n'était pas Samuel le prophète de Dieu, mais un Samuel tel que l'esprit de Python pouvait le présenter, et un Samuel qui était ligué avec cette femme impie.

LE VIS.—Mais n'est-il pas dit au verset 14 que Saül connut que c'était Samuel? et Saül ne fut-il pas en rapport si intime avec Samuel qu'il ne peut être trompé dans son apparence?

LE MIN.—Si vous voulez lire le récit avec attention, vous verrez que c'est la femme qui voyait Samuel, et que Saül ne vit rien. Il est dit ainsi au verset 12: «Et la femme voyant Samuel», et au verset 13, le roi lui dit: «Qu'as-tu vu?» et au verset 14, il lui dit: «Comment est-il fait?» Ceci montre que Saül ne vit rien de ses propres yeux; mais que ce fut par la description donnée par la femme sur l'apparence du personnage que le roi connut que c'était Samuel.

LE VIS.—Mais comment expliquez-vous l'apparition extraordinaire que vit la femme si Samuel ne fut pas réellement présent?

LE MIN.—Si ce ne fut pas Samuel lui-même qui apparut à la femme, alors ce fut l'esprit de Python personnifiant Samuel, imitant son apparence et adoptant le ton même de sa voix. Ce ne pouvait être Samuel qui fut alors présent à moins que nous supposions qu'il descendit du troisième ciel comme un être glorifié, ou qu'il fut ressuscité des morts et apparût avec son propre corps.

LE VIS.—Mais je pense qu'il fut envoyé directement de la présence de Dieu pour faire des reproches à Saül à cause de sa grande méchanceté.

LE MIN.—Mais c'est impossible car il est dit qu'il montait de la terre en la présence de la femme; et au lieu d'apparaître du troisième ciel comme un être glorifié, il paraissait exactement comme Samuel dans sa vieillesse.

LE VIS.—Je change mon opinion maintenant et je dirai que Samuel était ressuscité des morts, quoique je sache que Christ représente la résurrection des morts comme la prérogative particulière du Père et du Fils. Jean 5: 21, 25-29. Mais ne sommes-nous pas réellement forcés de croire que Samuel fut ressuscité des morts, voyant qu'il est dit qu'il monta de la terre?

LE MIN.—Votre manière de voir peut vous contraindre à dire cela, parce que vous persistez à croire que c'était réellement Samuel qui apparut. Je ne suis pas dans la même nécessité parce que je pense qu'il est évident que l'esprit de Python prit la forme de Samuel et imita sa voix, quoique cet esprit de Python fût parfaitement incapable de ressusciter Samuel des morts. Mais vous êtes enveloppé de difficultés si vous dites que Samuel était réellement ressuscité des morts. S'il s'était tenu là en chair et en os, Saül aurait pu le voir aussi bien que la femme. Mais Saül ne vit rien, ce qui prouve que Samuel ne put être présent comme un vieillard ressuscité des morts. Samuel avait été enseveli à Rama (1 Sam. 25: 1) lieu qui est à une certaine distance d'Endor où vivait cette femme impie. Comment pouvait-il donc monter de la terre à Endor?

Mais il y a encore une autre difficulté plus sérieuse. Il ne fut certainement pas ressuscité en vie éternelle, mais se leva comme un vieillard, ainsi que l'avait vu Saül auparavant. Et s'il fût ressuscité en cette manière, il devait de nouveau mourir et il pouvait bien se plaindre de Saül et dire: «Pourquoi as-tu troublé mon repos, en me faisant monter?» Mais lorsque cette scène de divination fut terminée, il n'y avait plus là de Samuel, mais simplement Saül avec ses serviteurs et la femme. De sorte que Samuel ne fut certainement pas présent en chair et en os.

LE VIS.—Je comprends alors que vous enseigné que Samuel ne fut pas présent en quelque manière que se soit, mais que Satan vint, en réponse à l'invocation de cette femme impie, dans le but d'achever la ruine de Saül. Mais Satan comment pouvait-il dire d'aussi excellentes choses que ce qui est rapporté; (1 Sam. 28: 15-19) car il condamne Saül et les mauvaises actions qu'il avait faites?

LE MIN.—Si vous voulez lire les paroles de ce prétendu Samuel à Saül, vous verrez qu'elles ont pour but spécial, d'exaspérer Saül au plus haut degré, et de le pousser au plus grand désespoir et au suicide. Satan dit toujours aux hommes, aussi longtemps qu'il lui est possible de le faire, qu'ils ont grandement le temps de se repentir; mais quand les hommes ont dissipé leur vie, presque jusqu'au dernier moment, il renverse ses paroles, et leur dit alors qu'il est trop

tard, et qu'il n'y a plus d'espérance en Dieu pour eux. C'est justement ce que Satan a fait dans le cas de Saül. Il l'avait entraîné dans de terribles péchés et la rébellion contre Dieu. Alors il désirait achever la ruine de Saül en le poussant au suicide; ainsi il exaspère son esprit en lui disant que David aurait le royaume, et en prédisant la défaite des Israélites et la mort de Saül et de ses fils. L'effet fut précisément ce que Satan désirait. Saül fut complètement désespéré et dans la bataille qui eut lieu après, il tenta à sa propre vie. 1 Sam. 28 : 20-23; 31 : 1-5.

LE VIS.—Ce que vous avez dit ne laisse guère de doute dans mon esprit que c'était l'esprit de Python, et non le prophète Samuel avec qui parla Saül dans cette occasion, car certainement cette femme impie ne pouvait avoir ressuscité des morts Samuel, et si Samuel était venu d'auprès de Dieu comme plusieurs le supposent, il n'aurait pas pu dire à Saül que Dieu l'avait rejeté : « Vous serez demain avec moi toi et tes fils. » 1 Sam. 28 : 19. Mais pouvez-vous me donner le témoignage direct de la Bible que c'était l'esprit de Python avec lequel parla Saül ?

LE MIN.—Vous trouverez un tel témoignage dans 1 Chron. 10 : 13. « Saül mourut donc pour le crime qu'il avait commis contre l'Éternel, parce qu'il n'avait point gardé la parole de l'Éternel, et même qu'il avait consulté l'esprit de Python, pour s'enquérir de ce qui lui devait arriver. »

LE VIS.—Je dois vous exprimer ma reconnaissance pour les instructions que vous m'avez données, et maintenant je désire parler avec vous du séjour des morts. Les justes qui meurent, vont-ils directement en présence de Dieu ? et les méchants qui meurent sont-ils jetés directement dans la fournaise de feu ? Ou existe-t-il un lieu intermédiaire où les uns et les autres attendent la résurrection et le jour du jugement ?

LE MIN.—Nous en ferons, si vous le désirez, le sujet de notre prochaine entrevue.

A LA JEUNESSE.

ALEXANDRE LE GRAND.

—LE—

PASSAGE DE L'HELLESPONT.

PAR JACOB ABBOTT.

PREMIER ARTICLE.

À SON arrivée en Macédoine, Alexandre tourna aussitôt son attention sur l'invasion de l'Asie. Il était plein d'ardeur et d'enthousiasme, et désirait mettre son projet en exécution. Considérant son extrême jeunesse et ce qu'il y avait de captivant dans cette entreprise, il est vraiment étrange qu'il ait montré tant de délibération et de prudence comme sa conduite le témoigne. Il avait alors arrangé toutes choses de la manière la plus complète, soit dans ses propres états, soit avec les autres nations voisines, et, comme il lui semblait, le temps était arrivé de commencer d'actives préparations pour la grande campagne d'Asie.

Il fit part de son projet à ses ministres et conseillers. Ils l'approuvèrent en général. Il y en avait pourtant deux qui doutaient de ce plan, ou plutôt qui s'y opposaient, quoiqu'ils n'exprimassent leur opposition que sous la forme de doutes. Ces deux personnes étaient Antipater et Parménion, vénérables officiers déjà mentionnés comme ayant servi Philippe si fidèlement, et qui à la mort

du roi reportèrent sur le fils leur attachement et leur fidélité.

Antipater et Parménion représentèrent à Alexandre que se rendre en Asie dans ce moment, c'était remettre les affaires de Macédoine à tout hasard. Comme il n'avait point de famille, il n'y avait, par conséquent aucun héritier direct à la couronne, et, en cas où il eût le malheur de perdre la vie, la Macédoine serait en proie aux luttes des factions rivales qui s'élèveraient immédiatement chacune présentant son propre candidat au trône vacant. La sagacité et la prévoyance que ces hommes d'état montrèrent dans ces suggestions furent bien confirmées par la suite. Alexandre mourut en Asie; son royaume fut aussitôt réduit en pièces, et pendant plusieurs années après sa mort, il fut désolé par des guerres civiles sans fin.

Parménion et Antipater donnèrent donc au roi l'avis de remettre son expédition à plus tard. Ils lui conseillèrent de se choisir une femme parmi les princesses de la Grèce, et de s'adonner tranquillement à l'accomplissement de ses devoirs domestiques et au soin du gouvernement pour quelques années; et lorsque toutes choses auraient été établies et consolidées en Grèce, et que sa famille aurait conquis le cœur de ses sujets, il pourrait quitter plus sûrement la Macédoine. Les affaires se poursuivraient plus facilement pendant sa vie, et, dans le cas où il mourrait, son héritier recevrait la couronne sans qu'on eût à craindre des guerres civiles. Mais Alexandre était tout à fait opposé à une telle politique. Il résolut de s'embarquer aussitôt dans cette grande expédition. Il décida qu'Antipater resterait en Macédoine pour le remplacer comme gouverneur, et que Parménion l'accompagnerait en Asie. On se rappellera qu'Antipater était un homme d'état tandis que Parménion était général; c'est-à-dire que Philippe avait plutôt employé Antipater dans les affaires civiles et Parménion dans les entreprises militaires, quoique en ce temps-là, toute personne employée dans la vie publique fût plus ou moins soldat.

Alexandre laissa à Antipater une armée de 10,000 ou 12,000 hommes pour protéger la Macédoine. Il organisa une autre armée d'environ 35,000 hommes qu'il devait prendre avec lui. Elle était considérée comme très-faible pour une aussi grande entreprise. L'an 490 av. J.-C., Darius, roi de Perse avait envahi la Grèce avec une armée de 500,000 hommes, et pourtant il avait été défait et repoussé, et maintenant (l'an 334 av. J.-C.) Alexandre allait prendre la revanche avec une armée beaucoup moins grande que la dixième partie de celle des Perses.

Dans cette armée d'Alexandre composée de 35,000 hommes, il y avait 30,000 hommes de pieds et environ 5,000 cavaliers. Plus de la moitié de l'armée était de la Macédoine; le reste était des états du sud de la Grèce. Une grande partie des hommes composant la cavalerie était de la Thessalie, contrée située au sud de la Macédoine, comme on peut le voir sur la carte. C'est en effet, une large et grande vallée, avec des montagnes tout autour. Des torrents descendent des montagnes formant des rivières qui coulent de plus en plus profondes et plus calmes à mesure qu'elles atteignent la plaine et formant enfin un fleuve commun qui coule à l'Est et s'échappe des montagnes par un vallon célèbre appelé la Vallée de Tempée. Au nord de cette vallée est l'Olympe et au sud les deux montagnes jumelles le Pélion et l'Ossa. L'histoire rapporte que dans un temps très-reculé il y avait eu en Thessalie guerre entre les géants et les dieux. Les géants entassèrent Pélion sur

l'Ossa afin de pouvoir monter au ciel, dans leur assaut contre leurs ennemis célestes. La fable a laissé un proverbe qui se trouve dans toutes les langues de l'Europe, par lequel on appelle toute entreprise inouïe et extravagante, entasser Pélion sur Ossa.

La Thessalie était célèbre pour ses chevaux et ses cavaliers. Les pentes des montagnes fournissaient les meilleurs pâturages pour l'élevage des animaux, et les plaines inférieures donnaient de larges champs ouverts pour instruire et exercer des corps de cavalerie qui en étaient formés. Les chevaux thessaliens étaient fameux dans toute la Grèce. Bucéphale avait été élevé en Thessalie.

Alexandre, comme roi de Macédoine, possédait des domaines étendus et de grands revenus qui constituaient sa propriété personnelle, et étaient indépendants des revenus de l'état. Avant d'entreprendre son expédition, il les partagea à ses officiers et à ses généraux, tant à ceux qui devaient rester, qu'à ceux qui devaient partir. Il montra une grande générosité en ceci; mais c'était après tout, plus par esprit d'ambition, que par générosité qu'il le fit. Les deux grands mobiles de ses actions étaient d'un côté le plaisir de faire de grandes choses, de l'autre, la réputation et la gloire de les avoir faites. Ces deux principes sont très-distincts dans leur nature, quoique souvent réunis. Ils étaient suprêmes et souverains dans le caractère d'Alexandre, et tout autre principe humain leur était subordonné. L'argent n'était donc pour lui qu'un moyen d'arriver à ses fins. Le partage de ses biens et revenus de la manière décrite ci-dessus, n'était que l'emploi judicieux de son argent pour accomplir les grandes fins qu'il espérait atteindre; c'était des dépenses et non des présents. Cela répondit admirablement au but qu'il se proposait. Ses amis le tinrent pour très-généreux et crurent qu'il se sacrifiait lui-même. Ils lui demandèrent ce qu'il avait gardé pour lui. « L'Espérance, » répondit-il.

A la fin tout fut prêt, et Alexandre commença à célébrer les sacrifices religieux, les spectacles et les pompes qui, à cette époque, précédaient toujours les grandes entreprises de cette sorte. Il y avait une cérémonie en l'honneur de Jupiter et des neuf Muses qui se célébrait depuis longtemps en Macédoine comme une espèce de fête nationale annuelle. Alexandre fit alors de grands préparatifs pour cette fête.

Au temps des Grecs, le culte public et les fêtes publiques étaient combinés en une seule et même série de spectacles et cérémonies. Tout culte était une scène théâtrale et presque toutes les scènes étaient des formes d'adoration. Les instincts religieux du cœur humain recherchent l'aide et la sympathie, imaginaires ou réelles, du monde invisible, dans les grandes et solennelles entreprises, et dans toutes les importantes crises de son histoire. Il est vrai que les soldats d'Alexandre, sur le point de quitter leurs familles pour une autre partie du monde, et parmi des scènes de danger et de mort d'où il était plus que probable que beaucoup d'entre eux ne retourneraient jamais, ne pouvaient invoquer d'autre protection céleste que celle des esprits de leurs anciens héros qui croyaient-ils avaient pour demeure une sorte de ciel parmi les sommités des montagnes, où ils régnaient en quelque manière, sur les affaires humaines; et ceci, quelque petit que cela nous paraisse, était une chose importante pour eux. Ils croyaient en sacrifiant à leurs dieux, invoquer leur présence et leur sympathie. Ces déités ayant été engagées elles-mêmes dans les mêmes entreprises, et animées des mêmes espérances,

ces et des mêmes craintes, les soldats imaginaient que ces divinités mi-humaines qu'ils invoquaient s'intéresseraient à leurs dangers et se réjouiraient de leur succès.

Les Muses, en l'honneur desquelles, comme de Jupiter, se tenait cette grande fête macédonienne étaient neuf sœurs, qui présidaient aux danses, et à la musique; elles étaient d'une grande beauté et tous leurs mouvements avaient une grâce enchantresse. Elles étaient, croyaient les anciens, originaires du nord de la Thrace, et se rendirent d'abord auprès de Jupiter sur le mont Olympe où le dieu du ciel les plaça au rang des dieux. Elles se rendirent ensuite au sud, et se répandirent en Grèce, faisant enfin leur résidence dans un palais sur le mont Parnace. On verra sur la carte que cette montagne se trouve juste au nord du golfe de Corinthe et à l'Ouest de la Bèotie. On leur rendit un culte dans toute la Grèce et l'Italie comme déesses de la danse et de la musique. Plus tard on leur assigna des sciences et des arts particuliers comme l'histoire, l'astronomie, la tragédie etc., quoiqu'il n'y eût aucune distinction de ce genre au commencement.

Les fêtes en l'honneur de Jupiter et des Muses durèrent neuf jours en Macédoine, nombre correspondant à celui des Muses. En cette occasion, Alexandre avait fait des préparatifs magnifiques. Il avait une tente sous laquelle, dit-on, une centaine de tables pouvaient être dressées; et là, il entretenait, jour après jour, une foule de princes, de potentats et de généraux. Il offrit aux dieux des sacrifices tels que les soldats purent s'imaginer se les être rendus propices. Pendant les fêtes et les sacrifices, on donna des spectacles de luttes athlétiques et militaires, des courses et des luttes de palestre, des combats burlesques avec des lances émoussées. Toutes ces choses encourageaient et excitaient l'ardeur des soldats. Cela augmentait leur ambition de se distinguer eux-mêmes par leurs exploits, et stimulait leur désir d'acquiescer honneur et renommée. Ainsi inspirée de nouveaux desirs de louanges, et confiante en la sympathie et la protection des puissances qui étaient toutes divines, suivant leur conception, l'armée se prépara à quitter la patrie, lui disant un long, et pour la plupart, un éternel adieu.

UNE AFFECTION EN BANNIT UNE AUTRE.

LES PLAISIRS qui ne se rattachent qu'aux sens, ne donnant aucune nourriture à la vie morale ou intellectuelle, ne sont au chrétien que comme les feuilles mortes de cette vieille nature dont il prétend s'être dépouillé. Ce n'est pas par la violence, par de dures dénonciations ou par des accusations sévères que nous pourrions nous en débarrasser. Mais, ô chrétiens! s'il y en a un parmi vous qui soit retourné à ces rudiments du monde, j'aimerais que le printemps d'un nouvel amour et d'une conscience purifiée puisse venir à lui; alors, combien vite ces plaisirs se détacheraient de lui!

C'est pourquoi, je vous en prie, qu'il se trouve désormais davantage de cet amour divin dans vos âmes; que vos cœurs soient dorénavant plus complètement et plus chaudement unis à Christ. Car on pourra difficilement accomplir cette phrase négative: «N'aimez point le monde;» sans l'action positive d'un puissant amour pour Christ. «Une affection en bannit une autre,» écrivait St. Jérôme. Eh bien! Dieu nous a fournies les instigations les plus puissantes que nous puissions concevoir pour allumer et pour

nourrir en nos cœurs une affection divine. En Christ crucifié, nous voyons l'amour de Dieu conquérant l'amour du pécheur et le pressant à consentir à quitter le monde pour ce seul et unique Fils de Dieu. La croix de Christ a ainsi tiré du monde une sainte vengeance. Le monde crucifia Christ, mais Paul, jetant ses regards sur cette croix, s'écrie: «Par laquelle le monde est crucifié à mon égard.» C'est ainsi que des desirs invétérés pour le péché et un amour extrême du plaisir, disparaissent comme par enchantement, lorsque le divin amour de Christ nous pénètre et nous absorbe. «Où est maintenant mon ancienne passion pour la gaité et pour les amusements—mon amour de jadis pour de pécheresses indulgences?» s'écrie un homme transporté d'adoration et d'amour pour le Dieu qui l'a sauvé. «Ce qui me liait comme une chaîne, s'est évanoui comme une ombre, dans le saint enthousiasme de cette nouvelle existence.» C'est ainsi que j'en ai entendu plusieurs s'exprimer en racontant l'expérience de leur nouveauté de vie. Mais leurs anciens et mauvais desirs leur retourneront sans doute, s'ils ne conservent pas leur âme remplie d'une affection céleste.—*Rev. A. J. Gordon.*

École du Sabbat.

QUESTIONS BIBLIQUES

POUR ÉCOLES ET FAMILLES.

LEÇON VI.

LA PURIFICATION DU SANCTUAIRE ET LE JUGEMENT SONT IDENTIQUES.

1. QUEL office notre Seigneur remplit-il lorsqu'il était sur la terre? Rép. Celui de prophète ou docteur. Act. 3:20-23; 7:37; Deut. 18; 15-19.

2. Quel office prit-il quand il alla au ciel? Hébr. 4:14, 15; 8:1, 2

3. Qu'offre-t-il pendant son ministère dans le premier appartement du sanctuaire céleste? Rép. Les prières des pécheurs repentants, et son propre sang comme sacrifice pour le péché. Apoc. 8:3; Hébr. 9:12.

4. Où est-ce que le grand sacrificateur accomplissait son œuvre finale? Rép. Dans le second appartement du sanctuaire.

5. En quoi consistait cette partie de son ministère? Rép. Dans la purification du sanctuaire et dans la confession des péchés du peuple sur la tête du bouc émissaire. Lévi. 16; Dan. 8:14.

6. Comment le sanctuaire terrestre était-il purifié? Rép. Par l'aspersion du sang d'expiation, les péchés qui souillaient le sanctuaire étaient figurativement effacés et ôtés de devant la présence de Dieu.

7. Alors quel doit être l'œuvre finale de notre Grand Sacrificateur dans la purification du sanctuaire céleste? Rép. L'effacement réel des péchés du peuple, de sorte qu'ils ne paraissent plus dans les livres de mémoire de Dieu.

8. Mais quelle est l'œuvre finale que notre Seigneur fait pour son peuple, lorsqu'il agit comme notre avocat dans le Jugement? Rép. C'est de procurer l'effacement des péchés.

9. Que prouvent ces faits? Rép. Que l'effacement des péchés et la purification du sanctuaire sont identiques et constituent l'œuvre finale de la sacrificature de notre Seigneur.

10. Où cette œuvre de purification du sanctuaire a-t-elle lieu?

11. Où doit donc être tenu le Jugement investigatoire?

12. Quand commence l'œuvre de purification du sanctuaire? Dan. 8:14.

13. Alors quand est-ce que commence la scène de Jugement décrite par Dan. 7:9, 10?

SECTION X—Le Message du Premier Ange.

LEÇON I.

DIEU AVERTIT LES HOMMES DES GRANDS ÉVÉNEMENTS QUI DOIVENT ARRIVER.

1. Comment le Jugement investigatoire affectera-t-il les destinées des hommes? Rép. Le sort des hommes sera décidé pour toujours.

2. Les décisions du Jugement peuvent-elles être révoquées? Rép. Elles ne peuvent pas l'être.

3. Peut-il y avoir un événement plus important pour l'humanité?

4. Quelle sera la condition et le lot de ceux qui, dans le Jugement investigatoire, seront jugés dignes d'avoir part à la première résurrection? Luc 20:35, 36; 1 Thes. 4:16, 17; Apoc. 20:6; 21:4, 7.

5. Quel sera le sort de ceux qui ne seront pas jugés dignes d'avoir part à la première résurrection, et auront par conséquent leurs noms effacés du Livre de Vie? Apoc. 19:11-21; 20:15; 21:8.

6. Dieu a-t-il jamais envoyé quelque grande calamité sur les hommes sans les en avertir? Amos 3:7.

7. Comment les hommes avant le déluge furent-ils prévenus de ce qui allait arriver? Gen. 6:7, 12, 13, 17; 7:4; 1 Pier. 3:19, 20; 2 Pier. 2:5.

8. Comment les Ninivites furent-ils avertis de la destruction qui les menaçait? Jonas 3.

9. Comment fut proclamée la première venue de Christ? Mat. 3; Marc 1; Luc 3.

10. Comment les Juifs furent-ils avertis de leur prochaine captivité? 2 Chron. 36; Jér. 25:1-11; 35:15, 17.

11. Quels autres exemples pouvez-vous donner de la fidélité de Dieu à avertir les hommes de l'approche d'événements importants?

12. A qui furent donnés ces avertissements? Rép. Au peuple de la génération qui devait être témoins des événements proclamés.

13. Semble-t-il probable que Dieu veuille négliger d'avertir le monde d'un événement aussi grand que le Jugement investigatoire?

14. Quelle est la prophétie qui prédit la proclamation de ce message d'avertissement? Apoc. 14:6, 7.

LEÇON II.

PROCLAMATION DE L'HEURE DU JUGEMENT.

1. Qu'est-ce que l'ange d'Apoc. 14:6, 7 est représenté comme prêchant?

2. Qu'est-ce que l'Évangile éternel? 1 Cor. 15:1-5; Rom. 1:16, 17; Jean 3:36.

3. Quel motif puissant l'ange fait-il valoir au peuple pour l'engager à obéir à l'Évangile? Rép. La proximité du Jugement: «L'heure de son jugement est venue.»

4. Ce message doit-il être général? Rép. Il devait être proclamé à toute nation, tribu, langue et peuple. Vers. 6.

5. Où trouvons nous une autre prophétie concernant ce message? Apoc. 10.

6. Comment le caractère général de la proclamation de ce message est-il représenté dans la prophétie? Rép. Par la position de l'ange qui pose son pied droit sur la mer et son pied gauche sur la terre.

7 Quest-ce que l'ange tient à la main lorsqu'il fait sa proclamation?

8 Qu'est-ce que ceci semble indiquer? Rép. Qu'il proclame quelque chose contenu dans le livre.

9 Qu'arrive-t-il quand il a fait sa proclamation? Verset 3.

10 Comment confirme-t-il la proclamation? Rép. Par un serment. Verset 5, 6.

11 Répétez les paroles du serment.

12 Le temps mentionné dans le serment pourrait-il se rapporter simplement à la durée et signifier que les jours et les années ne seraient plus? Rép. Cela ne se peut pas; car il y a une période de mille ans comptée entre les deux résurrections, et la première n'a pas encore eu lieu.

13 Cela pourrait-il se rapporter au temps d'épreuve et signifier que l'œuvre de l'Évangile a cessé? Rép. Non, car le dernier verset du chapitre contient un message pour être proclamé à « plusieurs peuples, et nations, et langues et rois, » et ceci serait inutile si le temps d'épreuve était passé.

14 Quelle autre raison pouvez-vous donner? Rép. Dans la prophétie du chapitre 14, la proclamation de l'heure du jugement est suivie par deux autres messages.

15 À quel temps cela doit-il se rapporter? Rép. Au temps prophétique.

LEÇONS SUR L'HISTOIRE DU NOUVEAU TESTAMENT.

LEÇON IV.—RÉCAPITULATION DES LEÇONS I-III.

1. Qui étaient les parents de Jean-Baptiste?
2. Racontez la visite de Gabriel auprès de Zacharie.
3. Comment Zacharie fut-il convaincu de la divine autorité du message de l'ange?
4. Pour quelle mission Gabriel fut-il envoyé à Nazareth environ six mois plus tard?
5. Qu'est-ce que Gabriel dit à Zacharie à propos de l'œuvre que le fils qui lui était promis accomplirait?
6. Quelles paroles prophétiques Zacharie prononça-t-il après la naissance de son fils et à l'égard de ce dernier?
7. Qu'est-ce qui obligea Joseph et Marie de se rendre à Bethléhem?
8. Quel fut le meilleur logement qu'ils purent trouver pour passer la nuit?
9. Quelle prophétie la naissance du Sauveur à Bethléhem accomplit-elle?
10. Racontez la visite des bergers qui gardaient leurs troupeaux près de Bethléhem.
11. Quelles précieuses nouvelles apportaient-ils?
12. Répétez leur chant d'actions de grâces.
13. Racontez la visite des bergers à Bethléhem.
14. Par quel signe extérieur fut-il désigné comme un enfant d'Abraham?
15. Quand fut-il présenté au temple et pourquoi?
16. Quels témoignages lui fut-il alors rendus comme étant le Messie?
17. Quelles furent les personnes distinguées qui vinrent de l'Orient lui rendre visite?
18. Qu'est-ce qui leur fit probablement supposer que l'étoile inconnue était un signe de la naissance du Messie?
19. Quelle ville de Judée visitèrent-ils d'abord?
20. Dans quel but?
21. Comment fut-il répondu à leur question?
22. Quelles instructions Hérode leur donna-t-il secrètement?
23. Quels desseins secrets avait-il à l'esprit?
24. Racontez la visite des Mages à Bethléhem.
25. Que fit Hérode lorsqu'il vit que les Mages d'Orient s'étaient moqués de lui en retournant dans leur pays par un autre chemin?
26. Comment ce qu'il avait en vue fut-il traversé?
27. Racontez la fin d'Hérode.
28. Comment son royaume fut-il partagé après lui?
29. Décrivez le retour de Joseph du pays d'Égypte.
30. Qu'est-ce qui l'engagea à s'établir à Nazareth?

G. H. BELL.

volaille à ses petits, il doit porter lui-même les poulets. Aucun ami ne peut aider au lièvre, il doit courir, ou le lévrier l'attrapera. Chacun doit porter son propre sac au moulin. Vous devez avoir l'épaule à votre voiture, car il y a maintes ornières dans le chemin, et vous ne pouvez attendre qu'il soit pavé. Si vous attendez jusqu'à ce que tel grand homme vous prenne sur son dos, vous pourrez croire sur votre chaise. Vos propres jambes sont meilleures que des échasses. Ne comptez pas sur les autres, mais confiez-vous en Dieu.

Correspondance.

EXTRAITS DE LETTRES.

UN monsieur de la France nous écrit comme suit :—

J'ai lu quelques numéros de votre journal LES SIGNES DES TEMPS qu'un ami m'a fait parvenir. Je les trouve dignes de la plus grande attention. Pour pouvoir mieux les lire, je voudrais m'y abonner. Je désirerais les recevoir depuis le mois de janvier 1881, et en plus celui de décembre que je relirai avec plaisir. Je joins à ma lettre un mandat de poste fr. 6.50 dont fr. 5.50 pour l'abonnement au journal et fr. 1 pour les traités ci-après mentionnés.

Voici une lettre d'un monsieur de St.-Petersbourg :—

Je vous suis très-reconnaissant de m'avoir envoyé les Nos. 6, 7, et 8 de votre estimable journal LES SIGNES DES TEMPS. Ci-inclus vous trouverez en conséquence deux roubles (six francs) pour le montant de l'abonnement.

Une dame de la France nous écrit :—

Ayant reçu quatre numéros de votre journal que vous avez eu la bonté de m'envoyer, je viens vous en remercier et en même temps vous dire que, non-seulement je les ai lus avec plaisir, mais que je les ai fait passer à plusieurs personnes et je les ai engagées à s'y abonner au plus tôt. Pour moi il m'est impossible de le faire dans ce moment. Je viens donc vous prier d'avoir la bonté de m'envoyer un numéro quand vous le jugerez bon; et aussitôt que je pourrai vous envoyer quelque chose pour vous aider dans votre œuvre ce sera un privilège pour moi.

Un autre monsieur nous écrit :—

Vous avez eu la bonté de m'adresser plusieurs numéros de votre excellent journal LES SIGNES DES TEMPS. Je les ai lus avec plaisir, et je les ai mis à la disposition des jeunes gens de notre Union Chrétienne qui s'en sont montrés satisfaits. Notre budget étant excessivement restreint, nous sommes heureux d'accepter l'offre que vous nous faites de nous envoyer votre journal gratuitement. Puisse votre travail si bien soigné et si chrétien contribuer puissamment à l'avancement du règne de notre Dieu, au salut des âmes!

Voici une lettre de France, d'un autre monsieur :—

Permettez-moi de vous exprimer ma reconnaissance pour l'excellente idée que vous avez eue de m'envoyer quelques numéros de votre journal. Je les ai lus avec un très-grand intérêt, et je ne puis m'empêcher d'y voir une dispensation de Dieu à mon égard, en me mettant en présence de grandes vérités bibliques qui m'étaient restées étrangères; mais, desquelles je veux avec le secours du Saint-Esprit et dirigé par votre feuille, comme l'a été l'eunuque de la reine de Candace par Philippe, désormais faire une étude sérieuse. Et pour cela j'accepte avec plaisir l'offre que vous m'avez faite de me servir gratuitement LES SIGNES DES TEMPS attendu que la position dans laquelle je me trouve ne me permet pas de m'y abonner. Veuillez donc cher monsieur et frère croire à mes sincères remerciements pour l'inappréciable bienfait que vous me procurez en me mettant à même de m'éclairer sur d'aussi importantes vérités.

Un de mes amis auquel j'ai parlé de votre journal, me charge de vous prier de bien vouloir l'abonner pour une année. Il joint cinq francs en timbres-poste, prix de son abonnement.

Voici l'extrait d'une lettre d'Amérique :—

J'ai vu par hasard un numéro de votre journal LES SIGNES DES TEMPS, et je suis devenu beaucoup intéressé en lisant quelques articles qui me semblent expliquer les Écritures d'une manière très-claire. Je m'y abonne pour l'année 1881.

Une dame de la Suisse nous écrit qu'elle est vivement intéressée dans le journal. Elle s'abonne pour l'année courante et elle achète des traités pour fr. 2.20.

Voici quelques fragments d'une lettre d'une autre dame de la Suisse :—

*** C'est avec une profonde reconnaissance envers Dieu que je reçois et lis votre bien digne journal. Cette lecture est utile pour l'âme; elle l'éclaire, la dirige et la fortifie; elle rend plus facile à comprendre ces portions de la parole de Dieu qui semblent voilées à notre cœur infidèle.

J'éprouve une grande joie chaque fois que j'ai le loisir de lire et de méditer vos bonnes instructions. Je vois que c'est la vérité de l'Évangile qui y est exposée, et c'est pour cette raison, que j'approuve votre doctrine; vos sentiments chers amis, tels qu'ils sont énoncés constamment, ne me laissent pas de doute sur la sincérité et la charité chrétiennes qui vous animent dans l'accomplissement d'une tâche aussi belle que sublime. **

** Je suis persuadée que vous avez raison de sanctifier le samedi, je me suis souvent demandée pourquoi le dimanche était mis à part puisque la Bible ne parle que du Sabbat. *** J'aime beaucoup les réflexions de Mme. WHITE. J'éprouve pour elle une grande sympathie, car elle exprime ce que je ressens et ne sais comme elle rendre d'une manière claire et énergique

Nous avons reçu une lettre d'un jeune frère de Naples dans laquelle il nous donne de bonnes nouvelles des frères observant le septième jour dans cette localité. Il y en a qui rencontrent beaucoup d'opposition et des difficultés, mais ils sont néanmoins fidèles dans le chemin de l'obéissance. Pour d'autres les difficultés sont aplanies. L'un de ces frères travaille chez un dentiste, et a obtenu la permission de garder le Sabbat; une autre, professeur, jouit du même privilège. La vérité concernant les commandements de Dieu a été annoncée par le moyen de ces frères à d'autres personnes dont plusieurs sont convaincues. Que le Seigneur veuille qu'elles marchent entièrement dans le sentier de l'obéissance à Dieu. Voici les bons vœux que notre ami exprime en terminant sa lettre :

«Voilà une autre année d'écoulée. Qu'avons-nous fait pendant ce temps? Quel est le résultat de notre travail? Vraiment, pour ce qui me concerne personnellement, je n'ose répondre, mais j'espère que cette nouvelle année commencera avec reconnaissance envers le Seigneur d'amour et de paix. Puisse le Seigneur bénir votre œuvre qui est la sienne! Puisse-t-il bénir tous les frères et en particulier vous-même qui nous avez témoigné tant d'amour! C'est le vœu de tous les frères de Naples. et c'est aussi le mien.»

NOUS REMERCIONS LE RÉV. M. DE COLLEVILLE pour la manière dont il rappelle les efforts de notre journal en faveur de l'abstinence totale des boissons alcooliques dans le *Temperance Record* de Londres.

La douceur a une merveilleuse puissance. Ne pensez pas que le gouvernement d'une maison réussit lorsqu'il est exercé d'un ton élevé, et qu'on y entend constamment les accents colériques de parents irritables. Les débonnaires hériteront la terre. La mère douce et le père patient qui imitent le mieux les méthodes de notre Père Céleste, ont autour d'eux le ménage le plus en ordre et la maison la plus heureuse.—*Extrait.*

ERRATA.

A la page 137 de notre dernier numéro, seconde colonne, deuxième paragraphe, sixième et septième lignes, au lieu de « création originale, » lisez « seconde création littéraire. » Et à la page 138, seconde colonne, onzième ligne, depuis le haut, retranchez « [absous.] »

N'ATTENDEZ pas sur l'aide d'autrui. Comptez bien plus sur vos deux bras, sur vous-même. Si le renard désire donner de la

LES SIGNES DES TEMPS

Le septième jour est le repos de l'Eternel, ton Dieu.

BALE (SUISSE), AVRIL 1881.

SOMMAIRE.

	PAGE
ARTICLES VARIÉS.—Histoire du Massacre de la St.-Barthélemy, 1572	145
La Guérison du Lépreux.	147
Les Larmes de St.-Paul.	148
Tremblements de Terre.	149
La bonne Guerre contre les Tyrans.	150
TEMPÉRANCE.—La Responsabilité des Ministres de Christ.	150
NÉCROLOGIE.—Meyrat—Kübli—Von Buren.	151
ARTICLES DES RÉDACTEURS.—Le Sang de Christ	152
La Cause de Christ.	152
Réponse à trois Correspondants Darbyistes.	153
Une Conversation concernant la Destinée de l'Homme.	155
Piller Dieu.	160
A LA JEUNESSE.—Alexandre le Grand.	157
ÉCOLE DU SABBAT.—Questions Bibliques.	158
Leçons sur l'Histoire du Nouv. Testament.	159
CORRESPONDANCE.—Extraits de Lettres	159

PILLER DIEU.

B IEN des personnes dérobent Dieu pendant toute leur vie sans être jamais troublées par le sentiment de leur culpabilité. Elles seraient scandalisées à l'idée de dérober leurs voisins, mais elles n'ont pas la moindre idée qu'il y ait quelque péché à dérober Dieu. Ou il serait peut-être plus correct de dire qu'elles n'ont jamais pensé que ce soit chose possible de dérober le Tout-Puissant. Elles pensent que quoi qu'elles possèdent, cela leur appartient. Leur santé, leurs forces, leur faculté de juger, leur faculté de vouloir et d'exécuter, tout leur appartient et elles n'ont pas l'idée qu'aucun de ces dons vienne de Dieu. Si elles emploient leurs forces c'est uniquement pour avancer leur propre intérêt, et si elles amassent de l'argent elles pensent qu'il leur appartient en entier. Si elles sont bénies par d'abondantes moissons dans la culture de la terre, elles ne pensent jamais qu'elles en sont redevables à Dieu; que c'est lui qui fait luire le soleil et tomber la pluie qui donne la fertilité à la terre. Ou si elles pensent à cela, elles ne supposent jamais, un seul instant, qu'elles sont obligées envers Dieu pour les bénédictions de sa Providence. Elles oublient qu'elles ont en lui la vie, le mouvement et l'être; mais Dieu prend note de toutes ces choses. Il dit à son ancien peuple, par le prophète Malachie qu'ils avaient été maudits de malédiction parce qu'ils l'avaient dérobé. Et lorsqu'ils demandèrent comment ils avaient fait cela il leur dit que c'était en retenant les dîmes et les offrandes. Mal. 3: 8-10.

De tout temps Dieu a réclamé la dixième partie de nos revenus comme sien. C'est le moins qu'il veuille accepter, et il nous accorde le privilège de faire plus que cela si nous avons la disposition de le faire. Mais quelques-uns diront qu'ils ne peuvent pas donner la dîme à Dieu parce qu'ils n'ont pas prospéré dans leurs affaires, de sorte qu'ils se proposent de piller Dieu de la dîme qui lui appartient afin de réparer leur manque de prospérité. De telles personnes sont coupables de mauvaise foi envers Dieu et elles attireront sa malédiction sur elles-mêmes.

Le prophète Malachie parle d'autres personnes qui offraient à Dieu des sacrifices qui étaient sans valeur pour eux. Mal. 1: 7, 8. Dieu voit ce que nous faisons. Si nous le

dérobons en retenant pour nous-mêmes cette partie qu'il a réclamée comme sienne, ou que nous lui donnions ce qui est sans valeur, nous attirerons sûrement sur nous sa malédiction. Mais il y a une bien meilleure voie que ceci. Dieu dit: «Apportez toutes les dîmes aux lieux ordonnés pour les garder, et qu'il y ait de la provision dans ma maison; et éprouvez-moi en cela, a dit l'Eternel des armées, si je ne vous ouvre pas les canaux des cieus, et si je n'épuise pas sur vous la bénédiction, en sorte que vous n'y pourrez pas suffire.» Mal. 3: 10.

CE NUMÉRO DE NOTRE JOURNAL a été nécessairement renvoyé au-delà du temps ordinaire de publication. Nous espérons bientôt pouvoir imprimer le numéro de chaque mois vers la fin du mois précédent de sorte que chaque numéro puisse être expédié le premier du mois dont il porte la date.

L'EMPEREUR ALEXANDRE II. de Russie souffrit la mort cruelle de l'assassinat le 13 mars passé. La cause de la liberté des peuples n'est jamais avancée par l'assassinat. Les meurtriers sont les ennemis communs de l'humanité. Alexandre proclama l'émancipation des serfs de Russie presque à la même époque où le président Lincoln émancipait les esclaves nègres d'Amérique. C'est une chose remarquable que ces hommes devaient mourir tous deux par la main d'un assassin.

RAPPORT MISSIONNAIRE DE BALE.

(FÉVRIER ET MARS).

LES SIGNES expédiés	6,509
„Stimme der Wahrheit“ expédiés	983
Lettres imprimées	1,483
Lettres missionnaires écrites	22
Lettres missionnaires reçues	51
Abonnements aux SIGNES	11
“ au „Stimme“	3
Pages de traités distribuées	336
Traités vendus	fr. 10.15
Dons des étrangers	“ 7.00
„Good Health“ (journal américain) exp.	10
Visites missionnaires	3

MASSACRE DE LA ST.-BARTHÉLEMY.—La série d'articles que nous commençons à la première page de ce numéro concernant le Massacre de la St.-Barthélemy en 1572 intéressera vivement toutes les classes de nos lecteurs. Le premier article est plus long que nous le désirons, mais il ne pouvait guère être divisé convenablement.

ALEXANDRE LE GRAND.

L'HISTOIRE d'Alexandre le Grand que nous avons donnée dans notre journal jusqu'ici a raconté son enfance et les guerres qu'il eut à soutenir au nord du Danube et dans les états de la Grèce après son ascension au trône de Macédoine. L'histoire commence à parler maintenant de son invasion dans l'empire des Perses, et ceci intéressera particulièrement ceux qui étudient les prophéties contenues dans Dan. 8: 3-8, 20-22; 11: 2-4.

INCENDIE DU THÉÂTRE MUNICIPAL A NICE.—Le 23 mars, à 8 heures du soir, se passait à Nice une scène épouvantable et comme on en voit peu dans les annales, pourtant bien remplies, des malheurs publics. En quelques minutes un vaste et beau théâtre était la proie des flammes. En quelques minutes plus de cent personnes rassemblées là pour leur amusement ont passé de vie à trépas

sans qu'il fût possible de leur porter secours. On s'accorde généralement à dire que l'explosion d'une couche de gaz depuis trop longtemps accumulée dans la salle est la cause immédiate du malheur.—*L'Eglise Libre.*

LA TEMPÉRANCE, *Bulletin de la Société Française de Tempérance.*—Nous avons reçu le second numéro de ce journal trimestriel pour l'année 1881. Il contient un article important par M. le Dr. Lunier donnant un compte rendu du Congrès de Tempérance à Bruxelles. Il contient aussi plusieurs autres articles intéressants se rapportant à l'usage de l'alcool dans toutes les contrées du monde. *S'adresser: M. le Dr. LUNIER, rue de l'Université 6, Paris.*

LE BULLETIN CONTINENTAL.—Nous avons reçu quelques numéros de ce journal mensuel. Il est publié dans l'intérêt de la moralité et de la vertu, et nous ne pouvons que souhaiter qu'il soit introduit dans chaque famille, et que ses enseignements soient mis en pratique. Il est imprimé à Neuchâtel, rue du Château 19.

Le *Temperance Record* d'avril 21 dit:—Lord Beaconsfield mourut tranquillement comme s'il se fût endormi, mardi matin à quatre heures et demie. Le noble Lord était dans sa 76^{me} année.

Huit mille personnes ont été tuées et dix mille blessées suivant les derniers rapports, par le tremblement de terre qui a eu lieu dans l'île de Chio. La violente secousse qui y était ressentie la semaine passée a occasionné à la surface de la terre un affaissement d'un mètre.

CATALOGUE DES PUBLICATIONS FRANÇAISES.

LA SOCIÉTÉ DES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR tient en vente les brochures et les traités suivants:

- *Le Règne Millénaire.† 16 pages. 10 cts.
- *Le Second Avènement; Objet et proximité de cet Evénement, et Manière dont il aura lieu. 32 pages. 20 cts.
- *Les Deux Trônes, représentant le Royaume de la Grâce et le Royaume de la Gloire. 32 pages. 20 cts.
- *Le Jugement, ou les Enseignes de Daniel conduisant vers la Sainte Cité. 16 pages. 10 cts.
- *Le Sanctuaire de la Bible.† 20 pages. 15 cts.
- *Quel Jour Observerez-vous et pourquoi? 8 pages. 5 cts.
- Explication de Matthieu Vingt-Quatre, ou Signes frappants de la Seconde Venue de Christ. 56 pages avec couverture. 50 cts.
- Le Sabbat de la Bible.† 32 pages. 20 cts.
- Le Premier Message d'Apocalypse.† 16 pages. 10 cts.
- Le Second “ “ “ “ 10 cts.
- Le Troisième “ “ “ “ 32 “ 20 cts.
- Perpétuité des Dix Commandements. 40 pages. 25 cts.
- *Les Souffrances de Christ. 32 pages. 20 cts.
- *Les Deux Lois.† 16 pages. 10 cts.
- La Loi et l'Évangile. 16 pages. 10 cts.
- Le Sabbat dans la Prophétie. 32 pages. 20 cts.
- *La Vérité Présente. 24 pages. 15 cts.
- *L'Esprit de Prophétie. 16 pages. 10 cts.
- Le Mémorial du Créateur. 16 pages. 10 cts.
- Le Salut par Christ. 16 pages. 10 cts.
- Christ dans l'Ancien Testament. 16 pages. 10 cts.
- *Pouvons-nous Savoir?† 8 pages. 5 cts.
- L'Avènement de Christ, sa Nature et la Purification du Sanctuaire. 48 pages. 30 cts.
- Le Septième Jour. 8 pages. 5 cts.
- *La Fin est-elle proche? 8 pages. 5 cts.
- *Le Sabbat de l'Eternel.† 16 pages. 10 cts.
- *L'Homme est-il Immortel?† 8 pages. 5 cts.

Les traités marqués d'un astérisque (*) sont aussi imprimés en allemand, et ceux qui sont marqués d'une croix (†) sont imprimés en italien. *S'adresser: Mr J. N. ANDREWS, Bureau des SIGNES DES TEMPS, Bâle, Suisse.*